



Renaissance de la mafia montréalaise

La police craint la libération de Cotroni

La sortie de prison le 25 avril du «parrain» Santo «Frank» Cotroni pourrait bien changer tout l'aspect de la famille montréalaise de la Cosa Nostra, dont l'empire vit probablement aujourd'hui la période la plus troublée de son histoire, estiment les policiers interrogés à ce sujet par Michel AUGER. Cotroni, âgé de 47 ans, avait

été condamné à 15 ans d'emprisonnement en avril 1975 pour complot dans l'importation de \$3 millions de cocaïne aux États-Unis et il est éligible à une libération conditionnelle depuis le début de l'année.

Selon un dossier soumis à la Commission américaine des libérations conditionnelles, pour empêcher le retour de Cotroni au

pays, il semble que le «mafioso» se verra offrir dès son arrivée au Canada, la succession de Paolo Violi, assassiné l'an dernier, alors qu'il était à la tête de la Cosa Nostra montréalaise.

Mais en raison des dissensions qui sévissent dans le milieu depuis un certain nombre d'années déjà, il semble que Frank Cotro-

ni aura du pain sur la planche.

En plus d'une guerre interne qui a éclaté sur une question de «prestige» au début de la décennie, la «famille» montréalaise a été passablement ennuyée par l'arrivée en scène de la Commission d'enquête sur le crime organisé qui a donné lieu à plusieurs arrestations et à des coups de file spectaculaires de la part

de l'escouade des stupéfiants de la GRC.

Par la suite, la vendetta s'installe entre deux clans regroupés autour de deux personnages qui s'affrontent dans une lutte sans merci pour le pouvoir: Paolo Violi, bras droit de Vincent Cotroni, et le Sicilien Nicola Rizzuto, «réfugié» au Venezuela.

— page C 12

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTREAL, MERCREDI 11 AVRIL 1979, 95e ANNÉE, no 86, 160 PAGES, 12 CAHIERS

25 CENTS

ABONNEMENT LUNDI AU SAMEDI \$17.95

METEO

Aujourd'hui: Ensoleillé
Minimum: 0 Maximum: 9
Demain: Ennuagement
Détails à la page A 2

Le tribunal de la famille

Bédard pousse sur Ottawa

par Daniel L'HEUREUX de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Prenant pour acquis que l'accord de principe intervenu à la dernière conférence constitutionnelle sur le droit de la famille se traduira sous peu par un amendement à l'Acte de l'Amérique du nord britannique, le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, a publiquement indiqué hier son intention de présenter dès l'automne un projet de loi visant à mettre sur pied un tribunal de la famille.

Toutefois, dans l'éventualité où cet

accord constitutionnel tarderait à se concrétiser, il se pourrait que le ministre décide quand même de présenter son projet de loi «pour montrer à Ottawa qu'on est prêt». C'est du moins ce qu'a laissé entendre M. Bédard au cours d'une conversation avec le représentant de LA PRESSE expliquant que la présentation d'un projet de loi pourrait constituer un moyen de pression «pour que ça débloque».

Le ministre n'a cependant pas voulu dire s'il demanderait à l'Assemblée na-

tionale d'adopter ce projet de loi en l'absence d'amendement à l'AANB.

L'intention du Québec de procéder à la mise sur pied d'un tribunal de famille, ainsi qu'à la réforme du droit de la famille, était déjà contenue dans le message inaugural, avec toutefois cette réserve: «Nous espérons que les difficultés d'ordre constitutionnel que la création de ce tribunal soulève seront réglées rapidement.»

Le problème constitutionnel

Ouvrant le mois dernier la commission parlementaire sur la réforme du

droit de la famille, le ministre Bédard n'avait pas manqué de rappeler le problème constitutionnel que pose la création d'un tribunal de la famille: «La réforme du droit de la famille, disait-il, n'atteindrait pas non plus toute sa plénitude si elle ne s'appuyait pas en même temps sur la création d'un tribunal de la famille (...). Là aussi, la nomination des juges ayant juridiction dans une large partie du droit de la famille relève, comme vous le savez, de la compétence fédérale en vertu de l'article 96 de l'AANB.»

«Heureusement, rappelait également M. Bédard, l'unanimité s'est également créée entre les provinces et le fédéral pour que les provinces puissent... conférer à toute cour et à tout juge nommé par elles, la compétence d'un juge de la Cour supérieure à l'égard du droit de la famille.»

(Comme on le sait, le juge des Cours supérieures sont nommés par le gouvernement fédéral en vertu de la Constitution.)

Hier, à l'occasion de l'étude des cré-
— voir BÉDARD, en page A 6

Syndrome des bien assis

BALE (AFP) — Les médecins viennent de découvrir un nouveau mal des cadres, le «syndrome du portefeuille», mais ils peuvent le guérir facilement.

Des cadres cossus souffraient de douleurs sciatiques persistantes, alors que les médecins ne trouvaient aucune affection du nerf en question.

Jusqu'à ce qu'un praticien plus observateur découvre l'épaisseur de leurs portefeuilles bourrés de diverses cartes de crédit, et leur habitude de les mettre dans une poche arrière du pantalon: cela occasionne des pressions, indolores mais dangereuses, du nerf sciatique chez les sédentaires.

On traite rapidement et efficacement ce «syndrome du portefeuille» en le transplantant de la poche arrière du pantalon à la poche intérieure de la veste, voire en le supprimant par une sorte de «boursectomie».

pleins feux

● Coca-Cola et cartes sur table

par Keith SPICER

— page C 14

édito

● La vague des fusions d'entreprises

par Ivan GUAY

— page A 4

sommaire

Arts et spectacles
— Informations: D 2 à D 9
— Horaires: D 9
Bandes dessinées: I 6
Décès, naissances, etc.: E 14
Économie: F 1 à F 5
Êtes-vous observateur?: G 13
FEUILLETON: G 11
Horoscope: I 6
La mode du jour: H 9, H 10
Le bridge: J 4
Les échecs: J 4
Loisirs et récréation: J 4
Médecine d'aujourd'hui: F 2
Mon œil sur Montréal: D 9
Mots croisés: I 6
Petites annonces: G 10 à G 16, H 1 à H 12
Radio et télévision: D 8
Sports: C 1 à C 12
Vivre aujourd'hui: F 1 à F 16
— L'année de l'enfant: F 15

UN MOIS POUR FAIRE UN MAÎTRE PARMIS CES CHAMPIONS



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Le plus fort tournoi d'échecs de l'histoire

Le Tournoi international d'échecs de Terre des Hommes entreprend son marathon de 18 rondes à compter de cet après-midi, à la Maison du Québec, sur l'île Sainte-Hélène. Le plus fort tournoi de l'histoire des échecs a été ouvert hier par le premier magistrat de Montréal, M. Jean Drapeau, qui a présidé la cérémonie d'ouverture. Voici dans l'ordre habituel, les têtes d'affiche de ce tournoi: Jan Timman, Lubomir

Kavalek, Svetozar Gligoric, directeur du tournoi, Anatoly Karpov, le maire Jean Drapeau, Vlastimil Hort, Boris Spassky, Ljubomir Ljubojevic, Bent Larsen. Robert Hubner, Mikhail Tal et Ljos Portish étaient là également... mais hors de l'oeil du photographe.

— pages E 1 et J 4



Jean-Claude Parrot

Les postiers prennent mal la culpabilité de J.-C. Parrot

OTTAWA (PC) — Il semble que les postiers de tout le Canada se préparent à protester contre le verdict de culpabilité prononcé hier contre le président de leur syndicat, M. Jean-Claude Parrot pour avoir défié une loi du Parlement.

La date à laquelle le président du Syndicat canadien des postiers connaîtra sa sentence devrait être annoncée aujourd'hui. La peine maximale possible est de deux ans d'incarcération. M. Parrot a pu reprendre sa liberté jusqu'au prononcé de la peine.

Président du Syndicat canadien des postiers, M. Parrot était accusé d'avoir défié une loi du Parlement en omettant volontairement d'ordonner la fin de la grève nationale déclenchée par les syndiqués. Il a paru ébranlé lorsque les jurés se sont levés un par un pour annoncer leur verdict de culpabilité.

La grève avait commencé légalement le 16 octobre et une loi

— voir POSTIERS, en page A 6

le monde

● Acte II au Nicaragua

Branle-bas de combat à Managua où, en l'absence du président Somoza, le Front sandiniste a lancé un appel à l'insurrection générale au milieu de rumeurs d'un coup d'Etat militaire.

● Raids au Sud-Liban

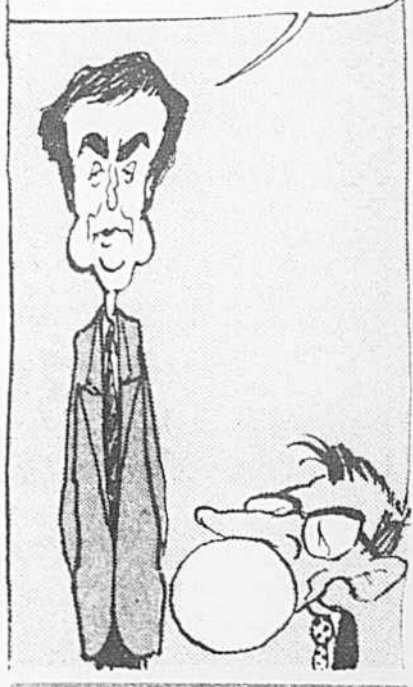
La paix avec l'Égypte n'a rien changé au scénario familial de la guerre palestino-israélienne: un attentat meurtrier à Tel Aviv est suivi de raids sanglants contre Damour, Rachidiyeh et Ma'Aliyeh.

● On vote en Rhodésie

Début hier de la première phase des élections générales au suffrage universel en Rhodésie, tandis que Smith lance l'aviation contre «les conseillers soviétiques» de la guérilla, en Zambie.

— pages G 1 à G 4

C'EST PAS PARCE QUE J'AI PRÊTÉ MA GOMME BALOUNE À FABIEN QU'IL Y A UNE ENTENTE ENTRE MOI PIS LUI!



Girard

Ryan s'engage à éliminer la Loi 101

par Florian BERNARD

S'il prend le pouvoir lors des prochaines élections provinciales, le Parti libéral du Québec fera disparaître la Loi 101 dans

sa forme actuelle et il abolira toute forme de décret obligeant les entreprises ou les administrations publiques à utiliser une langue plutôt qu'une autre.

De plus, le Parti libéral établira une politique linguistique suivant laquelle c'est le subordonné qui choisira la langue dans laquelle il désire s'exprimer. Ain-

si, un simple citoyen pourra choisir librement de s'adresser dans la langue de son choix au gouvernement ou à ses institutions, y compris les administra-

tions municipales, et les autorités auront l'obligation de lui répondre dans la langue choisie par le subordonné.

— Voir RYAN, page A 6

L'aménagement du territoire

Le découpage des nouveaux comtés sera difficile

par **Gérald LeBLANC**
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le découpage territorial des nouveaux comtés, à qui le ministre Jacques Léonard veut confier l'aménagement régional, s'annonce difficile.

Les témoignages entendus, hier, à la commission parlementaire, en cette première journée d'examen de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme (projet de loi 125), démontrent en effet que l'unanimité est loin d'être faite sur le « coin de pays » qui constitue la région d'appartenance de telle ou telle municipalité.

Le ministre d'État à l'Aménagement et parrain du projet de loi 125, M. Jacques Léonard, a d'ailleurs promis de dévoiler au cours « des prochaines semaines » les modalités de découpage du territoire.

Il faut bien comprendre, en effet, que la délimitation du territoire constitue un préalable à

la mise en œuvre des schémas régionaux d'aménagement que M. Léonard veut confier aux conseils de comté, renouvelés notamment par l'inclusion des villes dans cet organisme qui ne représenterait que les municipalités rurales jusqu'ici.

M. Léonard a déjà présenté trois hypothèses de découpage territorial: garder les 71 (73 en incluant les comtés disparus de Laval et Chambly) comtés actuels; élargir le nombre à 86 en effectuant des modifications mineures aux comtés actuels; porter le nombre à 96 en tenant compte des nouvelles structures scolaires et des affaires sociales.

Mais aucune de ces formules ne semble satisfaire tout le monde à la fois. L'on estime d'ailleurs dans l'entourage de M. Léonard que le problème se résoudra région par région.

La mer a déjà solutionné le problème aux Îles-de-la-Madeleine. Les gens de l'Abitibi et du

Temiscamingue semblent s'entendre pour porter leur nombre de comtés de deux à cinq. Mais les choses s'annoncent plus délicates dans certaines régions plus peuplées comme les Cantons de l'Est et plus particulièrement encore sur la Rive sud de Montréal.

Le maire de Granby, M. Paul O. Trepanier, ravi et intarissable d'éloges à l'endroit du gouvernement Lévesque, a fait l'expérience de la difficulté de définir les nouveaux comtés.

Dans le découpage actuel, la ville de Granby se trouve dans l'union de comté de Shefford. Fervent partisan du projet de loi de M. Léonard, M. Trepanier a voulu devancer les échéances en élargissant quelque peu ce territoire, grâce à des emprunts aux comtés voisins de Bagot et Brome. Ces ajouts ne feraient, selon lui, que reconnaître la zone naturelle de rayonnement de Granby.

Mais le maire Trepanier a dû

avouer hier en commission parlementaire que les petites municipalités avoisinantes sont plutôt réticentes à ce projet. Il promet de revenir à la charge.

Les représentants de l'union de comté du Lac-Saint-Jean-Ouest, un immense territoire allant du 48ème au 52ème parallèle, sont farouchement partisan du maintien du statut quo intégral.

Maire de Normandin et préfet de comté, M. Louis-Ovide Bouchard se demande en effet pourquoi changer des limites « qui répondent parfaitement aux besoins économiques et politiques de la région ».

C'est d'ailleurs le même maire, qui avait pris soin de ne pas inclure ses questions dans le mémoire afin que le ministre n'ait pas le temps et la possibilité de lui arriver avec des réponses toutes faites.

C'est cependant un tout autre son de cloche que sont venus faire entendre les représentants de la Société pour le progrès de la Rive sud.

Il faut en effet, selon eux, tenir compte des comités d'aménagement déjà mis en place depuis un certain temps dans leur territoire.

« Que les territoires déjà établis pour les divers secteurs d'aménagement soient retenus comme territoires initiaux dans la région sud de Montréal, lit-on à la sixième recommandation de leur mémoire.

La Société pour le progrès de la Rive sud demande également au gouvernement d'établir, par règlement, le processus de découpage du territoire.

De son côté, le Conseil régional de développement de l'Outaouais, reconnaît, après consultation populaire, la nécessité de reviser les limites territoriales actuelles et propose même des modifications pour les comtés de Pontiac, Gatineau, Papineau et Labelle.

Mais le CRD de l'Outaouais met surtout le gouvernement en garde contre toute appartenance forcée à telle ou telle région.

« En principe, lit-on dans leur mémoire, les citoyens sont d'accord pour reviser les limites des comtés de façon à les ajuster aux réalités socio-économiques actuelles.

« Cependant, ajoute-t-on, plusieurs citoyens s'interrogent quant au processus qui prévaudra pour déterminer les nouvel-

les limites. Les citoyens sont d'avis qu'il revient aux populations des municipalités concernées de décider, après consultation, à quel comté elles préfèrent appartenir. Personne ne veut se faire imposer le rattachement à un comté. »

POUR PAQUES OFFREZ-VOUS UNE BONNE ENTREE DE GREVETTES

Assortiment de crevettes à un prix spécial.



LA POISSONNERIE

Pêcheurs Unis du Québec

787, rue du Marché Central, Montréal

Autour du salon bleu

Un sondage à prendre avec des pincettes dans Jean-Talon

Selon un sondage effectué par l'Union nationale dans le comté de Jean-Talon, la candidate péquiste serait au premier rang... et le libéral (Jean-Claude Rivest) au troisième rang, le candidat unionniste Grégoire Biron arrivant deuxième! Mais ce résultat étonnant doit être analysé avec des pincettes, sur 312 répondants en effet, près de la moitié (47 p. cent) ne se prononcent pas. Mais l'organisateur en chef de l'UN dans le comté, le député Fernand Grenier, irrité de voir les journalistes exclure la possibilité que son candidat emporte le comté, est optimiste, et affirme que durant les deux dernières semaines de la campagne, toute la structure fonctionnera à pleine capacité. « Il y en a qui vont avoir des surprises », prédit-il.

Un nouveau vice-président?

Le premier ministre Lévesque donnera aujourd'hui même

une conférence de presse à l'Assemblée nationale. Il y a deux ans, à l'époque où il donnait des conférences de presse hebdomadaires, personne ne se serait surpris d'une telle nouvelle. Mais hier, lorsque la Tribune de la presse a été informée du désir du premier ministre de rencontrer les journalistes, ce fut la plus grande surprise pour tous et la rumeur voulant qu'il profite de cette occasion pour effectuer son remaniement ministériel tant attendu s'est immédiatement mise à courir dans les corridors de l'Assemblée nationale.

Mais il ne semble pas que ce soit encore pour cette fois-ci s'il faut en croire les proches du premier ministre que LA PRESSE a interrogés. Selon eux, M. Lévesque voudrait plutôt profiter de l'occasion pour faire le point sur la position de son parti face aux élections fédérales, avant de prendre une dizaine de jours de vacances en Europe.

Selon ces mêmes sources, il pourrait également profiter de l'occasion pour annoncer la nomination du nouveau vice-président de l'Assemblée nationale, poste rendu vacant par le décès du député Jean-Guy Cardinal.

Mad Dog hésite à changer d'arène

« Les amis de Joe Clark », un groupe dont il n'est pas facile de connaître les couleurs exactes, éprouvent de la difficulté à trouver leur candidat pour la circonscription de Montmorency.

Au cours de l'après-midi hier, le choix se portait tantôt sur le Dr Gaston Tremblay, ancien député unionniste à l'Assemblée nationale, tantôt sur le lutteur bien connu Maurice « Mad Dog » Vachon.

Barbier de son métier, citoyen de Beauport et rapporteur officiel des « amis de Joe Clark », M. Roland Laurion nous faisait en effet parvenir hier un communiqué annonçant le refus du docteur Tremblay de faire un retour en politique active.

Un coup de téléphone de M. Laurion nous apprenait ensuite que Mad Dog, lui-même fils de Beauport, prendrait la relève comme candidat indépendant pour les élections du 22 mai.

Un dernier appel téléphonique nous ramenait cependant à zéro. On avait en effet oublié de consulter le pugiliste sur sa candidature et ne pouvant le rejoindre, l'on revenait au premier choix: le docteur Tremblay.

Domage, car selon M. Laurion, Mad Dog possède une savante théorie sur la teneur nationale des athlètes. Engraisés avec les dollars américains, les joueurs de hockey seraient peu portés vers la cause; choqués par les Québécois, les lutteurs seraient au contraire fortement nationalistes, selon le professeur Vachon.

L'autre chapeau de M. Girard

Ce n'était pas à titre de candidat conservateur dans Saint-Hyacinthe que M. Grégoire Girard figurait dans la délégation des arpenteurs-géomètres à la commission parlementaire sur l'aménagement et l'urbanisme (projet de loi 125).

Non, M. Girard témoignait en sa qualité de président de la société de cartographie du Québec ou peut-être en souvenir de son passage à la tête du conseil municipal de Saint-Hyacinthe de 1971 à 1976.

Peu importe le chapeau, toute publicité est bonne, surtout quand l'on s'est donné pour mission de reprendre le comté, troqué aux libéraux par Claude Wagner pour un siège au Sénat canadien.

Garon veille au grain

Les ministres Jean Garon et Jacques Léonard ne s'entendent toujours pas sur l'harmonisation des lois sur le zonage agricole et l'aménagement du territoire.

Le premier refuse en effet que l'application de sa loi soit remise entre les mains des conseils de comté renouvelés que propose d'établir M. Léonard.

En attendant que le grand chef tranche le litige, M. Garon a dépêché un de ses collaborateurs, M. Jean-Pierre Gagnon, à la commission parlementaire qui examine le projet de loi 125 sur l'aménagement et l'urbanisme.

Lysiane GAGNON et Gérald LeBLANC

LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI Minimum: 0 Maximum: 9
Ensoleillé

DEMAIN Ennuagement

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	3	Ensoleillé	Beau
Outaouais	—	9	Ensoleillé	Ennuagement
Laurentides	—	9	Ensoleillé	Ennuagement
Cantons de l'Est	—	7	Ensol. pass. nuag.	Ensoleillé
Mauricie	—	7	Ensol. pass. nuag.	Ensoleillé
Québec	—	7	Ensol. pass. nuag.	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	—	4	Quelques flocons	Dégagement
Rimouski	—	1	Neige intermittente	Nuageux
Gaspésie	—	2	Neige intermittente	Nuageux
Bas-Caraïbe	—	1	Neige intermittente	Nuageux
Sept-Îles	—	4	Pluie et neige	Nuageux

au Canada

Province	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	—	Victoria	5	11
Alberta	—	Edmonton	—	4
Saskatchewan	—	Regina	-4	-1
Manitoba	—	Winnipeg	-8	4
Ontario	—	Toronto	-2	6
Nouveau-Brunswick	—	Fredericton	0	9
Nouvelle-Écosse	—	Halifax	1	8
Île-du-Prince-Édouard	—	Charlottetown	1	13
Terre-Neuve	—	Saint-Jean	-3	3

si vous partez... aux États-Unis

État	Min.	Max.	État	Min.	Max.
New York	2	11	Chicago	-2	6
Washington	5	16	San Francisco	8	15
Boston	1	10	Nlle-Orléans	18	26
			Miami	22	31

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E., 700, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Fluxnet. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 — Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS		INFORMATION GÉNÉRALE	
LIVRAISON À DOMICILE: lundi au samedi	\$1.75	285-7272	
Lundi au vendredi	\$1.25	285-7070	
Samedi seulement	0.75	285-7030	
		285-7100	
		285-7383	
		285-7111	
		285-7205	
		285-7202	
		285-7306	
		285-7320	
		285-6892	
		285-6901	

ATTENTION MONTREAL!

DES TABLEAUX POUR TOUT LE MONDE A DES RABAIS EXTRAORDINAIRES

UNE OCCASION SANS PAREILLE DONT TOUS LES MONTREALAIS DOIVENT PROFITER

QUELQUES EXEMPLES

\$90. (Ord. \$275.)	\$35. (Ord. \$90.)	\$150. (Ord. \$425.)	\$215. (Ord. \$625.)	\$60. (Ord. \$200.)	\$50. (Ord. \$150.)
---------------------	--------------------	----------------------	----------------------	---------------------	---------------------

cette grande liquidation

est en cours à

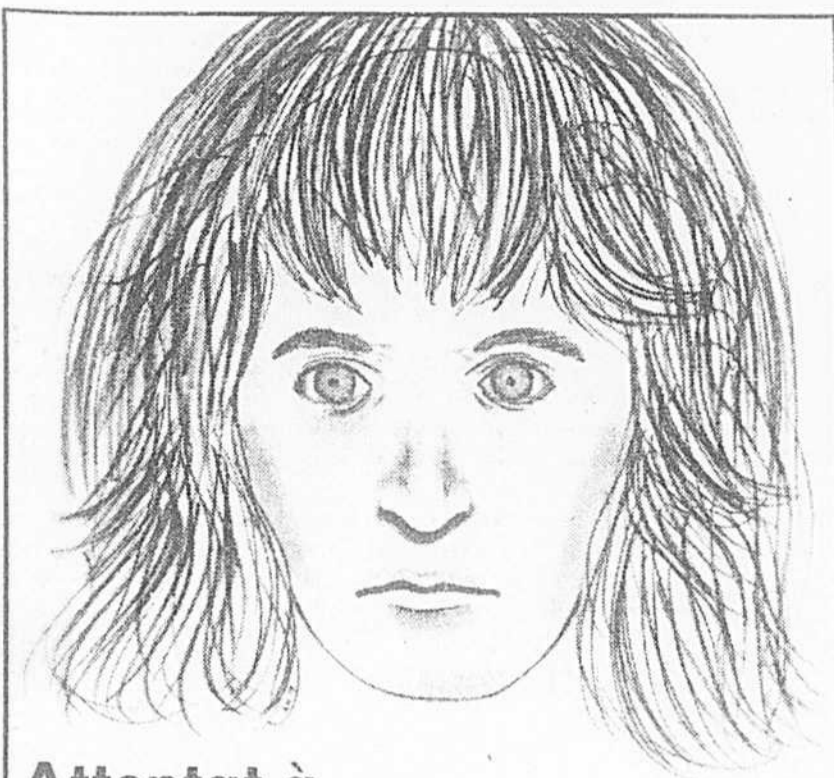
LA GALERIE ROYALE

qui vous offre une immense sélection de peintures à l'huile, par des artistes connus du Québec et d'Europe.

OUVERT:

Du lundi au Jeudi	9 à 6
vendredi	9 à 9
Samedi	9 à 5

1420 OUEST, RUE SHERBROOKE 845-4383



Attentat à l'hôpital St. Mary's

La chasse au portrait-robot

Les enquêteurs de la police de la Communauté urbaine de Montréal poursuivent leurs recherches en vue de retrouver un individu relativement à une tentative de meurtre sur la personne du policier Normand Lecavallier, survenue la semaine dernière à l'hôpital St. Mary's.

Selon les renseignements fournis par la police, l'individu recherché serait un homme de race blanche, dont l'âge se situerait entre 25 et 28 ans, mesurant entre 5 pieds 7 pouces et 5 pieds 9

pouces, ayant les cheveux noirs ou bruns foncés, tombant jusqu'aux épaules et ayant les yeux bleus ou gris. On ne connaît pas la langue maternelle de l'individu.

Au moment de la tentative de meurtre, le suspect portait des jeans bleus sales et un imperméable beige.

Toute personne pouvant fournir des renseignements concernant cet individu est priée de communiquer avec les détectives Claude Faucher ou Gilles Petit, au numéro 934-2531.

Pierre Piché s'avoue coupable de meurtre au deuxième degré

par Léopold LIZOTTE

Vingt-quatre heures seulement après avoir commencé à subir son procès sous l'accusation d'avoir assassiné un jeune messager d'épicerie de 15 ans, Mario Capocci, dans un hangar de la rue Casgrain, Pierre-Paul Piché, qui s'était fait connaître il y a une douzaine d'années comme le «maniac au rasoir», a reconnu sa culpabilité à une accusation de meurtre au deuxième degré.

Les jurés, onze femmes et un homme, ont toutefois délibéré pendant cinq heures et demi avant d'accepter cet aveu à une accusation modifiée.

Devant la courte preuve qui avait été faite devant eux la veille, ils semblaient en effet d'avis que l'assassinat de l'adolescent avait été commis au cours d'un autre acte criminel, soit un attentat à la pudeur ou un acte de sodomie.

Ils sont donc revenus à deux reprises devant le juge Claire Barrette-Joncas pour obtenir

des précisions sur les différences existant entre les deux catégories de meurtre, à la première occasion, et pour lui demander s'ils pouvaient tenir compte des déclarations faites par les premiers témoins, la veille, pour se prononcer.

Au milieu de l'après-midi, ils décidaient finalement d'accepter le plaidoyer de culpabilité du prévenu. S'ils ne l'avaient pas fait, on aurait évidemment dû continuer l'instruction, mais il va sans dire que la défense de l'accusé aurait alors été sérieusement «handicapée» par le geste qu'il avait posé en matinée.

Par la suite, ils se retirèrent de nouveau, cette fois pour décider s'ils allaient, ou non, faire une recommandation au tribunal, quant à la durée obligatoire de l'incarcération par laquelle Piché devra passer avant de pouvoir aspirer à une libération conditionnelle.

Dans le cas de meurtre au deuxième degré, en effet, cette période obligatoire de détention

peut s'échelonner entre dix et vingt-cinq ans, alors que pour le meurtre au premier degré, l'incarcération pour 25 ans est obligatoire.

Cette fois, ils revinrent en cour après une trentaine de minutes de discussion pour recommander au juge d'y aller de la peine maximale.

Le magistrat n'est toutefois pas tenu par la loi de se rendre à leur suggestion, et il entendra aujourd'hui même le procureur de la Couronne, Me Ronald Schacter, et celui du prévenu, Me Guy Robitaille, avant de se prononcer définitivement.

Portant barbe mais cheveux très courts, le récidiviste de 29 ans, qui avait attiré sa victime au domicile d'une parente en s'y faisant livrer une commande d'épicerie, ne semblait aucunement nerveux en dépit du suspense qui s'est maintenu toute la journée autour de son cas. Et c'est presque en souriant qu'il a repris le chemin des cellules, en fin d'après-midi.



Pierre-Paul Piché

Premiers résultats cet été

Aménagement des eaux de Montréal: le projet étudié

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre d'État à l'Aménagement, M. Jacques Léonard, a annoncé, hier, la mise sur pied d'un groupe d'étude chargé d'examiner le projet d'aménagement des eaux de Montréal, mis de l'avant par les députés péquistes Patrice Laplante et Roland Dussault.

Trois hauts fonctionnaires siègeront à ce comité: M. Jean-Paul Gagnon de l'Aménagement, M. Denis L'Homme de l'Énergie et un représentant du ministère de l'Environnement.

Rappelons que le projet dévoilé par les deux députés péquistes prévoit la construction de barrages hydro-électriques sur les Rapides Sainte-Marie et Lachine mais également un vaste programme de régularisation des eaux de l'archipel de Montréal.

Le comité mis sur pied par M. Léonard doit présenter une préétude sur l'opportunité d'aller plus avant, avec une vraie étude de faisabilité, dans ce projet de quelques milliards.

«On étudiera donc en tout premier lieu et très sérieusement, lit-on dans le communiqué ministériel, les problèmes environnementaux de l'ordre du paysage et les problèmes culturels qu'entraînerait la disparition des rapides, les modalités d'endiguement le long des villes riveraines (surtout Lasalle et Lachine) et les problèmes de faune et flore avant d'aller plus loin.»

«On peut s'attendre, ajoute-t-on, à ce qu'une première évaluation de ces problèmes et des solutions possibles à envisager soient disponibles au cours de l'été.»

POUR LA 1^{ère} Communion...

48 SANDWICHES
COCKTAIL \$5.50
frais du jour

GATEAU DE 1^{ère} COMMUNION
15 MODELES
\$5.00 et plus

EGROIDS
4075, RUE SAINT-DENIS

NOUS LIVRONS PARTOUT À MONTRÉAL 844-3901

Service complet après vente

• Entreposage • Réparation • Remodelage

GP

George Pouliot
fourrures inc.,
manufacturier
4435, RUE DE LA ROCHE 527-8664

Assurance universelle 12 mois — Cueillette gratuite

Coeur-Joie

COLONIE DE VACANCES
pour garçons de 8 à 15 ans
et pour filles de 9 à 13 ans.

Du 23 juin au 18 août 79
Secrétariat (514) 625-4551
Frais d'interurbain acceptés.

LA VIE EN PLEIN AIR

Coeur-Joie

accreditée par l'Association des camps du Québec

Style plus jeune. Qualité et confort traditionnels, étonnamment bon marché.

White Cross

Soulier avec empeigne et semelle tout cuir. Modèle à droite avec empeigne perforée disponible en blanc ou beige, modèle à gauche uni en ton havane.

Autres modèles au choix. Prix à compter de \$39⁹⁵

PERSONNEL COMPETENT ET BILINGUE POUR VOUS SERVIR

CHARGES
VISA

Giroux & Des Lauriers INC.

Près du métro, stations Jean-Talon et Mont-Royal

6914, rue Saint-Hubert 273-2813

1500 est, rue Mont-Royal 521-3164

4029, rue Ontario 521-9414

DISQUES NEUFS

LE VA-ET-VIENT
765
Mont-Royal
Est
521-3375

DISQUES USAGÉS

SAUVÉ FRÈRES

EN VEDETTE... LE SPORTIF

Pour le garçon actif, un vêtement léger et durable lui est nécessaire. Le voici:

- Coupe-vent 100% nylon
- Lavable à la machine
- Fermeture à glissière à l'avant
- Deux modèles au choix
 - Tons de marine, brun, noir, ou beige
 - Grandeurs 8 à 16 ans

Ord. \$16.98

PRIX VEDETTE \$11.98

PRIX VEDETTE \$12.98

Pour compléter l'ensemble nous vous suggérons ce beau pantalon de velours côtelé. Couleurs au choix: Antilope, brun, marine ou noir. Grandeurs 8 à 18 ans.

Ord. \$17.98

6554, Plaza Saint-Hubert / Centre Laval / Les Galeries d'Anjou / Carrefour Laval
273-6392 688-6292 351-6810 681-9213

La vague des fusions d'entreprises

La société multinationale Brascan, de Toronto, a offert lundi \$1,125 millions pour l'achat de toutes les actions de la chaîne de magasins Woolworth et Woolco. Cette chaîne comprend environ 5.600 magasins situés surtout aux États-Unis et au Canada, mais aussi au Mexique, en Grande-Bretagne, en Allemagne fédérale, à Porto Rico, etc. Son chiffre d'affaires atteint près de \$6 milliards par année. Par contre la société Edper Equities, également de Toronto, qui possède des actions de Brascan, a annoncé son intention d'acheter la moitié des actions de Brascan.

Depuis la tentative de Power Corporation, de Montréal, d'acheter Argus Corporation, de Toronto, il y a environ quatre ans, un nombre croissant de grandes entreprises cherchent à prendre le contrôle l'une de l'autre. On peut se demander à quoi rime cette lutte en apparence fratricide et anti-économique, puisqu'elle n'accroît pas le nombre des emplois et des entreprises et parfois même le réduit.

Plus d'une quarantaine de grandes entreprises depuis 1977 ont été annexées par d'autres ou fusionnées à d'autres. On peut citer par exemple les sociétés Matagami et Orchan avalées par Noranda, Transcanada Pipelines tombée sous le contrôle de Dome Petroleum, Simp-

son et Zeller achetées par la Baie, Laurentide Finance fusionnée à la Banque Provinciale, Pacific Petroleum achetée par Pétro-Canada, le Crédit Foncier passée aux mains de la Banque d'Épargne, etc. Tout ce remue-ménage dans le contrôle des entreprises n'est cependant pas un phénomène nouveau ou artificiel.

En l'occurrence, la société Brascan, qui détenait des actifs importants dans les services d'électricité de Rio de Janeiro et de Sao Paulo, au Brésil, a dû vendre ses actifs au gouvernement brésilien. Avec les quelque \$380 millions de cette vente, il lui fallait acheter une ou plusieurs entreprises rentables. D'abord, pour ne pas laisser un tel capital inactif. Ensuite pour ne pas être achetée elle-même par une autre entreprise, qui aurait utilisé ce capital liquide pour payer une partie des actions. En d'autres termes, ces énormes liquidités auraient servi à faire passer cette entreprise sous le contrôle d'une autre.

Il ne faut pas oublier, en effet, que les grandes entreprises sont des sociétés par actions dont il suffit de posséder un bloc d'actions pour en prendre le contrôle. D'ailleurs, plus les entreprises grandissent, plus elles ont besoin de capitaux et, par conséquent, d'actionnaires. Mais plus elles ont une base «solide», plus leur direction est «fluide». L'actuelle vague de fu-

sions et de prises de contrôle d'entreprises illustre cette réalité. Les gestionnaires qui ne savent pas ou ne peuvent pas rendre leur entreprise suffisamment rentable risquent de voir leurs actionnaires vendre leurs actions à une autre entreprise qui leur en offre un prix alléchant.

La concurrence entre les entreprises ne se fait donc pas seulement entre les prix de leurs produits ou de leurs services mais aussi entre leurs rentabilités internes c'est-à-dire entre la valeur et le rendement de leurs actions respectives. C'est ce qui fait à la fois la force et la faiblesse des sociétés par actions.

La nature même des sociétés par actions les rend plus démocratiques en apparence, puisque tous les citoyens peuvent en devenir propriétaires, mais aussi plus autocratiques en réalité puisque l'immense majorité des actionnaires n'ont que le pouvoir de vendre leurs actions s'ils ne sont pas satisfaits des gestionnaires de l'entreprise. Une grande société par actions ressemble ainsi à l'État, qui est en principe la propriété de tous les citoyens, mais en réalité la chasse gardée d'un «establishment» bureaucratique que ne peuvent déloger les élections. Il est donc évident qu'il est préférable d'avoir un grand nombre de sociétés par actions qui se font concurrence qu'un gouvernement

tout-puissant, par exemple. C'est précisément pourquoi bien des citoyens s'inquiètent de la diminution de la concurrence qu'entraîne une série de fusions de grandes entreprises dans divers secteurs de l'économie.

Ce problème, qui n'est pas nouveau, est fort difficile à résoudre. C'est ainsi que la Commission Bryce, créée à la suite de la tentative de Power Corporation de contrôler Argus, n'a pas pu déterminer à quel niveau une entreprise devenait trop grosse et éliminait ou réduisait dangereusement la concurrence. Les lois contre les monopoles, tant au Canada qu'aux États-Unis, ne sont pour toutes fins utiles que des énoncés de principes trop imprécis pour résoudre la plupart des problèmes concrets. Des études plus poussées seront nécessaires pour établir des normes pratiques qui, sans brimer la croissance des entreprises, en protégera la concurrence.

Bien sûr, la concurrence est la loi du plus fort. Il est bon qu'il en soit ainsi dans une large mesure afin d'éliminer les entreprises inefficaces. Mais il est nécessaire aussi que les petites entreprises ne soient pas étouffées par les grandes. Car même la loi du plus fort n'autorise pas les adultes à éliminer les enfants.

Ivan GUAY

bloc-notes

Les trains de luxe

Personne ne peut parler de surprise: tous les usagers de trains de banlieue savaient que CP Rail allait augmenter ses tarifs et réduire ses services. Ce qui fait qu'il faut se sentir bien obligé pour utiliser un moyen de transport aussi pauvre et aussi cher.

Pensez-y: il en coûtera maintenant \$4,40 pour se rendre de Montréal à Sainte-Anne-de-Bellevue, qui se trouve toujours sur l'île de Montréal. Et il n'en coûtera que \$13 pour se rendre à Québec. Mieux que cela: en métro, vous ne payez que 50 cents pour aller du Parc Angrignon à la rue Beaugrand. Le train de banlieue est devenu un luxe réservé aux plus riches.

Il ne faut pas jeter la pierre à CP Rail. La compagnie ne tente que de diminuer l'accélération de son déficit annuel. On comprend que personne n'aime perdre quelque \$3 millions par année sur une opération. Une bonne gestion financière ne peut supporter longtemps une telle situation. Il faut donc s'attendre à des tarifs encore plus élevés pour des services encore inférieurs.

Le gouvernement de Québec a décidé, cette année, de ne pas renouveler sa subvention réservée au transport de banlieue. Le raisonnement? Le même que l'on entend depuis maintenant longtemps: il ne vaut plus la peine de le répéter.

Il va pourtant falloir faire un autre raisonnement.

Il va de soi que le transport de banlieue a besoin de s'adapter à

l'évolution géographique et démographique d'un milieu. Il va de soi qu'il doit s'intégrer à l'intérieur d'un plan d'ensemble qui tient compte des autres moyens de transport en commun et même du réseau routier environnant. Il va de soi qu'il faut regrouper tous les agents-partenaires des systèmes de transport.

Quand il est question de transport en commun pour la région de Montréal, il faut en plus inviter à une même table les divers paliers de gouvernement. Normalement, l'opération peut se faire facilement avec des gouvernements qui entretiennent un même souci de la population.

Mais dans un contexte où le fédéral et le provincial ont décidé, a priori, de ne pas s'entraider, surtout pas à Montréal contre qui tout le monde en a pour diverses raisons, on ne peut s'attendre à des solutions rapides.

Les maires de banlieue peuvent avoir toutes les récriminations; le président de la Communauté urbaine peut pousser tous les hauts cris; la population mal servie peut se lamenter de toutes les façons, rien n'y fera: les gouvernements ne veulent pas collaborer.

Québec continuera de refuser le financement de voies ferrées du fédéral, Ottawa ne manquera pas de rappeler que le transport de banlieue concerne le provincial et ainsi de suite. A moins qu'une promesse électorale puisse servir de chantage utile.

Jean-Guy DUBUC

Le français en Ontario

Parlant avant-hier devant un groupe de nouveaux diplômés en droit à Ottawa, le juge en chef de la Cour suprême de l'Ontario, M. William Howland, les a vivement exhortés à améliorer leur connaissance de la langue française et à appuyer l'établissement de tribunaux bilingues au Canada.

Le même juge a d'ailleurs exprimé l'espoir que les francophones de l'Ontario pourront d'ici à quelques mois témoigner en leur propre langue devant les cours de la province.

Des remarques de cette nature venant d'un personnage aussi haut placé méritent sûrement d'être versées au dossier. On a vertement critiqué le premier ministre ontarien, M. William Davis, de même que son gouvernement, et cela il n'y a pas encore si longtemps, pour s'être constamment opposés à l'adoption de lois qui auraient accordé certains droits précis à la minorité francophone, notamment en matière de services sociaux ou de services communautaires.

Par contre, on se souviendra que M. Davis, face à ces critiques, n'a jamais cessé de répéter qu'il ne fallait pas se méprendre sur ses intentions, qu'il était parfaitement disposé à traiter les francophones avec justice mais qu'il préférait le faire à son rythme sans qu'il soit nécessaire de

sy ouïger par législation. Mieux valait, toujours selon lui, apporter des améliorations au fur et à mesure qu'elles devenaient possibles et, même s'il ne l'a pas dit explicitement, à mesure aussi que la population était prête à les concéder.

Cette attitude pragmatique, dénoncée même par les chefs des deux autres partis politiques ontariens, continue de nous irriter évidemment, mais il faut reconnaître que, petit à petit, M. Davis s'efforce de mettre en place l'infrastructure qui devrait normalement lui permettre, un de ces jours, d'accorder à sa minorité francophone des droits qu'elle pourra réellement exercer.

C'est probablement dans cette perspective, de toute façon, qu'il convient d'apprécier la déclaration du juge Howland rapportée au début de cet article. Il ne servirait à rien, en effet, de reconnaître l'usage des deux langues devant les tribunaux si l'on n'a pas le personnel voulu, et notamment un groupe d'avocats, pour en assurer l'application. Le cas du Nouveau-Brunswick a été fort instructif à cet égard.

Il reste à espérer que l'appel du juge en chef de la Cour suprême de l'Ontario soit entendu, de sorte que le premier ministre Davis ne puisse plus justifier ses hésitations.

Vincent PRINCE



Droits réservés

Les fruits amers de la violence

Exécutions, pendaisons, massacres. La violence, les tueries et le terrorisme font presque tous les jours la manchette, si bien que les commentateurs se sentent débordés. La hardiesse des tueurs a quelque chose de confondant.

- Hier, les autorités ougandaises annonçaient que quatre journalistes, deux Allemands et deux Suédois, avaient été fusillés dans un poste de police vendredi dernier, et on justifiait ces exécutions en expliquant qu'il s'agissait de quatre «mercenaires armés et en uniforme». So what?
- Un rapport rédigé par des Jésuites français nous apprenait, hier également, qu'environ 9.000 personnes, pour la plupart de religion musulmane, ont été massacrées au Tchad au cours du mois dernier. Ces personnes sont victimes de la panique qui s'est emparée des chrétiens et des animistes du pays.
- A Pretoria, en Afrique du Sud, un jeune militant nationaliste noir, Solomon Mahlangu, a été pendu vendredi dernier, et ce,

en dépit du fait qu'on n'ait pu clairement établir sa responsabilité dans la fusillade qui a coûté la vie à deux Blancs de Johannesburg en juin dernier.

- En Iran, les pelotons d'exécution continuent à déployer une activité intense. La clientèle afflue au poteau, attendu que l'ayatollah Khomeiny vient de faire savoir, à une délégation soucieuse du respect des droits de l'homme dans ce pays, que, dans le cas de ceux qui ont servi sous le chah, «nous n'avons besoin que de les identifier pour les exécuter, ainsi que firent, pour les collaborateurs de Mussolini, les partisans italiens à la fin de la Seconde Guerre mondiale».
 - On note une recrudescence des activités terroristes des fedayin palestiniens en Israël, et le phénomène ne peut que s'intensifier, assurent les dirigeants.
- La conviction selon laquelle tout peut se régler par des tueries est vieille comme le monde. Dans la plus haute antiquité, les exemples abondent de tyrans, aventu-

riers et satrapes qui ont cru possible d'imposer leur pouvoir en tuant et en exterminant des innocents.

Plus près de nous, les Staline, les Hitler, les Mussolini, les Hiro-Hito (et quelques autres tyrans nouveaux de même farine) ont fait preuve d'un épouvantable savoir-faire en ce domaine, avec le résultat qu'on sait. De nos jours, on a l'impression que les grandes puissances ont quelque peu appris à rentrer leurs griffes. Elles se montrent, en tout cas, moins promptes à recourir aux grands moyens et cherchent sérieusement à éviter un troisième conflit mondial.

Mais, il subsiste des îlots isolés, mais non moins négligeables, d'illuminés qui persistent à croire que les tueries et le terrorisme demeurent un sésame efficace. Ces îlots se développent à l'ombre de figures de proue qui ont nom: Arafat, Habache, Idi Amin Dada, Poi Pot, Khomeiny, Kadhafi, sans oublier les ténébreux animateurs des irrédigibles de l'IRA en Ulster, des Brigades rouges en Italie et autres, Bande à Baader en Allemagne fédérale.

Il ne serait pas facile de désigner qui, dans ce groupe, est le plus actif redresseur de torts, mais il semble qu'Idi Amin se classerait parmi les bons premiers. Ce maréchal fort galonné en a tué bien d'autres, et l'exécution, sur son territoire, de quatre journalistes du monde capitaliste ne peut représenter, à ses yeux, qu'un péché bien véniel.

Au fait, la profession de journaliste est en passe de devenir aussi, sinon plus, dangereuse que celle d'ambassadeur. Un nombre de journalistes de plus en plus impressionnant meurent chaque année dans l'exercice de leurs fonctions, et personne ne semble s'en émouvoir outre mesure. Il en est mort au Vietnam, au Cambodge, en Afrique, en Iran et l'opinion semble n'y voir qu'un risque normal du métier. Pourtant, il s'agit de gens qui risquent leur vie pour assurer au public son droit à l'information. Quand un criminel abat un policier, l'opinion s'émeut. Mais quand tombe un journaliste, elle reste indifférente. C'est déplorable.

Jean PELLERIN

«Protecteurs» du consommateur Une bande de chialeux!

On assiste de nos jours à un phénomène nouveau qui me semble plus accentué au Québec qu'ailleurs. De partout on voit se lever de soi-disant protecteurs du consommateur.

Dans la plupart des cas, il s'agit de gens qui ne savent faire qu'une chose: chialer! Ce sont des spécialistes dans l'art de se plaindre, technique maintenant maîtrisée à souhait par les gauchistes de tous poils, de plus en plus infiltrés dans les associations qui prétendent protéger le consommateur et qui constituent d'idéales plates-formes pour dénigrer le système économique d'entreprise libre. Il est étonnant de constater que toujours les attaques de ces nouveaux croisés sont dirigées vers la libre entreprise et jamais envers les organismes d'Etat. Quand avons-nous entendu ces gueulards dénoncer la pourriture du service des Postes canadiennes et l'action néfaste du syndicalisme dans ce secteur, qui porte de graves préjudices à des millions de «consommateurs» de services postaux? Quand entendons-nous ces chialeux dénoncer l'inefficacité des services gouvernementaux publics et parapublics,

de même que les salaires exorbitants payés à ces milliers de nouilles, et qui constituent une exploitation flagrante du pékin de «consommateur-payer-de-taxes» que représente l'honnête citoyen de la majorité silencieuse? Jamais! Ils ne savent que s'en prendre aux marchands et commerçants. Ils tentent constamment de démontrer que le consommateur est exploité par une meute affamée d'hommes d'affaires qui ne cherchent qu'à l'appauvrir et à le tromper. La mise en scène est trop grossière pour ne pas y voir une action délibérée de salissage. Il est temps de dénoncer ces fumistes qui se bâtissent de lucratives carrières dans le «chialage anti-économique» organisé, et qui font partie de la clique de la nouvelle caste d'intellectuels pédants du Québec, qui travaillent à s'ériger en docteurs de notre vie collective.

Pour accomplir leur besogne de vierges offensées, nos protecteurs du consommateur exigent d'être subventionnés par les fonds publics (venant de vos poches et de la mienne). Aussi, les petits amis bureaucrates font-ils en sorte qu'ils reçoivent régulièrement des sommes con-

sidérables pour leur permettre de chialer à leur guise. Or, en démocratie réelle une telle situation est fondamentalement fautive. Il est inacceptable que les fonds publics soient mis à la disposition de groupes ou d'individus qui prétendent protéger le consommateur. Si certains consommateurs désirent être «protégés» de la sorte, ils peuvent parfaitement se cotiser et se donner les organismes qu'ils désirent. C'est leur droit le plus strict. Mais combien de groupes parmi ceux qui «protègent» les consommateurs pourraient subsister si l'on appliquait le principe démocratique de l'auto-suffisance?

A mon avis, l'actuelle prolifération de groupements du genre contribue beaucoup plus à abrutir le consommateur qu'à le protéger. D'autre part, les lois sur la consommation ont de plus en plus tendance à considérer le consommateur comme un enfant qu'il faut diriger. Ne serait-il pas souhaitable que madame Lise Payette aille exercer ailleurs sont trop pleins... d'instinct maternel?..

Paul-André d'ARGENTEUIL
Montréal

Oui, il y a place pour les Noirs au Québec; à eux d'en profiter

C'est dans le plus grand respect pour vous et tous ceux de votre race, M. Roue-doudou Boicel, de Montréal, que je tiens par la présente à rectifier l'impression que votre lettre publiée dans LA PRESSE du 29 mars 1979 aurait pu laisser.

Je ne vous connais pas, mais je suis certain que vous réclamez le respect de droits que vous vous refusez vous-même par votre attitude.

Il y a bien sûr de la place pour les Noirs au Québec, mais il appartient à ceux-ci de la prendre et de l'occuper entièrement. Le député Alfred, que vous avez cité en exemple, l'a compris et il vous dirait certainement que ce n'est pas la conduite exceptionnelle et malheureuse du maire de Hull qui le fera changer d'idée.

Il est vrai qu'il existe parmi les Noirs de toutes les origines ethniques des compétences que les employeurs dans l'ensemble

n'ont pas encore commencé à découvrir et à mettre en valeur. Les exceptions qui l'ont réalisé s'en félicitent aujourd'hui.

Il est vrai que le media d'information négligent peut-être trop souvent de faire état de l'actualité se rapportant directement aux Noirs.

Mais, est-ce que les Noirs demeurant au Québec ont tout fait pour inciter les employeurs et les media à corriger ces lacunes? Est-ce qu'ils se sont arrêtés à analyser les raisons de leur absence? Est-ce qu'ils se sont employés à bien faire connaître leurs activités, leurs compétences et leurs aspirations? Ce fut récemment le cas de la communauté haïtienne par le truchement d'un livre écrit par le Père Dejean et les media y ont fait écho.

L'effort vaut la peine d'être fait autant de votre côté que du leur et si les Noirs utilisent les bonnes méthodes d'approche, je

suis persuadé qu'ils parviendront à de surprenants résultats.

Enfin, monsieur, je ne comprends pas le lien que vous faites entre la situation des Noirs ici et les partis politiques canadiens ou québécois, car quel que soit le parti, si les Noirs s'y intègrent et y militent, ils y seront reconnus et feront progresser leur cause qui ne doit pas être dissociée de la cause de l'ensemble de la population. On ne peut faire disparaître un ghetto qui n'existe que dans votre imagination!

En écrivant ces lignes j'apprends que la Conférence Afro-Canada tiendra des assises à Montréal en septembre, ce qui sera sûrement une occasion pour vous de poser des gestes concrets pour un redressement de la situation.

Amicalement vôtre,
François BÉRUBÉ
Béloil

Des médecins étrangers en chômage ici? Oui mais...

En réponse à la lettre de M. Louis Meunier parue dans la page des lecteurs du 29 mars 1979, qui reprochait à des médecins étrangers, dont des Haïtiens, d'être en chômage ici alors qu'on aurait tant besoin d'eux chez eux.

Cher monsieur Meunier,

J'ai éprouvé un malin plaisir à vous lire. Ce ne sont pas les arguments qui manquent pour vous démontrer que ce sont certaines puissances politiques et économiques qui ont rendu Haïti si arriérée. Un jour viendra où un Khomeiny chassera du pays tous les représentants et ceux qui servent de «couverture» aux oligarchies étrangères qui succent ce pays. Car ne croyez pas

que tous les Haïtiens sont des imbéciles!

Pas un mot dans votre lettre au sujet des autres médecins. Votre cible préférée: les médecins étrangers. Il faudra voyager à travers le monde pour voir qu'il y a pas mal de pays «blancs» qui sont très arriérés aussi.

A vous lire, on penserait que ce sont seulement les «arriérés» qui émigrent. Ayant oeuvré pendant 15 années au sein d'une haute organisation internationale (pas canadienne) comme représentant avec des affectations en Afrique, en Europe, en Asie du Sud-Est, au Moyen-Orient, j'ai eu à rencontrer pas mal de Canadiens ou de Québécois qui y gagnaient leur pain comme tout le monde et qui étaient générale-

ment heureux d'être loin de leur «paradis». Et n'oubliez pas que n'importe qui travaillant à l'étranger «vole» automatiquement la place d'un autochtone, fut-il technicien ou pas, canadien ou pas comme vous le criez à tort et à travers! Car l'Africain, l'Arabe, l'Asiatique ou l'Haïtien sait tout faire aussi!

Et aussi, pourquoi dès qu'il se passe quelque chose dans le monde, le ministère des Affaires extérieures s'empresse-t-il de rassurer la population au sujet de Canadiens vivant dans ces pays-là quelquefois les plus reculés du globe... Etant «les mieux nantis du monde», pourquoi délaissent-ils leur «paradis»?

L. SIMON
Anjou

En vrac

L'anti-grève, une formule discutable?

M. Vincent Prince
Editorialiste
Monsieur Prince,

J'aimerais faire ici une analyse de votre article paru dans LA PRESSE du 31 mars, intitulé «L'anti-grève: formule discutable».

Tout d'abord, vous parlez de «succès» plutôt mitigé; ne croirait-on pas entendre un critique théâtral au lendemain d'une première? Que vous puissiez parler de «succès» ou «d'insuccès» lors d'un débrayage, c'est faire offense à ceux qui, sur leur lit d'hôpital, attendent dans l'angoisse que les conflits de travail cessent de se jouer sur leur dos.

Lorsque vous parlez de «services essentiels» vous êtes en retard d'une loi, Monsieur Prince, puisque c'est dans la loi 253 que cette phrase était utilisée. Dans la loi 59, c'est «les services à maintenir en cas de conflit de travail», l'employeur déterminant les services qu'il désire maintenir, le syndicat ayant la responsabilité de déterminer le nombre de salariés à maintenir dans chaque service.

L'idée de l'anti-grève est née en novembre 1975, bien avant la loi. Elle peut être efficace si bien structurée. Elle peut faire mal aux parties en présence sans toucher le public, si les règles du jeu sont respectées par ces parties. Elle est logique si on tient compte des résultats obtenus. L'idée de l'anti-grève n'est peut-être pas «géniale» mais elle a au moins le mérite de chercher une alternative à la grève.

Avez-vous mieux à proposer Monsieur Prince? Puisque l'anti-grève est selon vous «discutable» il serait peut-être le temps d'en discuter.

L.J. Leclerc
Montréal

Trop négatifs, ces «critiqueux» de spectacles!

A propos de nos «critiqueux» de spectacles en ville, je me demande jusqu'où ils ont droit de ne pas aller.

Toute l'année durant on s'est amusé à démolir les spectacles présentés par nos gens d'ici. Nos Dubois, Reno et récemment Jérôme Lemay.

J'ai vu son «tour» et il y avait davantage à dire qu'à médire. Il semble que la critique et le vrai public n'ont pas vu le même show. Lemay était dans son genre très présent, très professionnel surtout. Mise en scène impeccable, musique excellente, montage bien structuré, imitations réussies et ses talentueux enfants ajoutaient à cette soirée familiale plutôt que jaroissiale comme il a été malheureux de le lire.

Je me demande bien si nos «critiqueux» ne sont pas trop gâtés par les nombreux spectacles qu'ils ont à voir durant la saison, de sorte qu'ils semblent perdre la mesure de la réalité et, devenus blasés, se laissent aller à démolir sans réfléchir le travail de l'artiste.

«LEMAY» que j'ai vu en coulisse trouve stimulant de se voir «charrié» par la presse. Mais dans les faits il se trouve que suite aux papiers médiocres rendus par certains frustrés — ou ne pas dire «ignorants» — la marge du public se voit diminuée dans la salle et on accuse souvent un échec financier qui n'aide certainement pas un artiste à créer, produire et se reproduire. Il y a moyen de donner son appréciation sans tomber dans l'absolutisme négatif! Je serais heureux de lire des critiques positives à l'endroit des nôtres qui sont le véhicule de notre culture. Ils sont issus du peuple et sont aussi l'essence de notre devenir collectif. A bas la démagogie indigeste et vivement qu'on fasse autour du chef de pupitre un examen de conscience sérieuse pour une plus saine gestion de la «critique».

Bravo, Jérôme!

Claude LANDRÉ
Artiste de variétés

Le Salon de l'auto importée: très décevant

Je m'étais promis d'aller admirer les voitures exotiques exposées au Salon de l'auto importée qui se tenait du 29 mars au 1er avril au Stade olympique. Le 1er avril, ma famille et moi quittons donc St-Jérôme, la capitale des Laurentides, pour voir ces fameuses importées. Le prix total d'entrée: \$12, soit \$3.50 par adulte et \$2.50 par enfant.

Notre déception fut grande: rien que du déjà vu. Déception quant à la quantité et quant à la qualité. Seulement trois voitures attireraient sur elles les regards: une Maserati, une Aston Martin et une Lamborghini (et ce n'était même pas la prestigieuse Countach). Où étaient donc ces rutilantes Ferrari (Boxer), ces ruggissantes Lotus (Esprit) et ces majestueuses Rolls-Royce (Camargue)? Ne nous les avait-on pas promises. Elles n'étaient pas au rendez-vous.

Quand on pense que le seul prix d'entrée aurait suffi à payer un abonnement de 10 semaines à LA PRESSE! C'est à faire rager!

Louis LE BLANC
PHILIPPE LUPIEN
Collège Jean-de-Brébeuf

Des Créditistes dans le prochain cabinet?...

Le ton du début de la campagne électorale de M. Fabien Roy, nationaliste reconnu et nouveau chef du Parti créditiste, me rappelle la campagne de 1916 ou 1917, menée par un groupe de nationalistes dirigé par Henri Bourassa Armand Laverge et Blondin et Sévigny, etc.

Comme M. Roy qui accable M. Trudeau de mauvaise administration et plus, Bourassa et Cie n'approuvait pas, et comment, la politique navale de Sir Wilfrid Laurier.

Au lendemain du scrutin, ils avaient contribué à la défaite de Laurier et assuré l'élection de Sir Robert Borden, chef conservateur.

Au surlendemain, au moins deux de ces nationalistes étaient ministres du cabinet Borden.

Cette aventure se répèterait-elle? Les électeurs de Québec ont la réponse entre leurs mains.
Fernand de HAERNE, C.L.U.
Montréal

À propos du récent sondage de Radio-Canada

Je me crois moyennement intelligent, mais si on me demandait d'expliquer la différence entre la fusion et la fission atomique, je serais bien embêté de répondre correctement.

Ce préambule est pour tâcher d'expliquer ce qui a pu arriver au récent sondage de Radio-Canada. Tout politisé que je crois être, si on m'avait demandé au téléphone, sans me donner le temps de réfléchir calmement, de répondre par oui ou non à une multitude de questions qui, probablement, devaient se succéder à une vitesse folle (à cause du nombre de questions) il est tout probable que j'aurais donné des réponses qui, en regard de l'ensemble des questions posées, auraient été aussi illogiques que celles qui ont été données par les répondants. La chanson folklorique dit: «Visa le noir, tua le blanc»; cette fois on a réussi à tuer les deux.

Je suggère donc à Radio-Canada qu'à l'avenir on envoie un questionnaire écrit à un échantillonnage de foyers et qu'on laisse le temps aux gens de «digérer» les questions avant d'y répondre, pour un minimum de logique (les unes par rapport aux autres). De cette façon on obtiendra certainement un sondage plus équilibré qui donnera une idée beaucoup plus juste de l'opinion du peuple.

Roger COTE
St-Léonard

N.D.L.R. LA PRESSE publie avec plaisir les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur, qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit en outre inscrire en lettres moulées son nom et son adresse au complet, ainsi que son numéro de téléphone au cas où il nous serait nécessaire de communiquer avec lui. Vu l'abondance du courrier LA PRESSE ne peut s'engager à publier toutes les lettres ni à justifier au téléphone ou par écrit chaque non-publication. Elle se réserve aussi le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Autant que possible, prière d'écrire à la machine, à double interligne. Adressez vos lettres comme suit: «Lettres des lecteurs», Service de l'Éditorial, LA PRESSE, C.P. 4200, succursale Place d'Armes, Montréal, Québec.

«Les Italo-Québécois s'organisent»

C'est le titre d'une lettre parue dans LA PRESSE du 5 mars dernier et signée par une vingtaine de «Québécois de souche récente».

C'est probablement le dernier né dans la déjà grande famille des associations au sein de la communauté italo-canadienne: «l'Association de culture populaire Italo-Québécoise».

A en juger par le nombre élevé d'associations à caractère culturel au sein de la communauté, nous, Canadiens d'origine italienne, devrions être un des groupes ethniques les plus cultivés, chose qui pourtant, en pratique, ne correspond pas à la réalité.

Ce qui est pourtant évident c'est que la nouvelle association a au contraire un objectif politique bien défini et qui se sert d'un prétexte culturel uniquement pour camoufler son vrai visage.

Le référendum qui décidera du sort du Québec et par conséquent de notre avenir et de celui de nos enfants, n'est pas si lointain et il est clair et évident que le but des fondateurs de ladite association est d'attirer le plus de nigauds possible à la cause péquistes, en mettant devant les yeux des balourds le mirage d'une fausse démocratie et d'un bien-être illusoire.

En qualité de Canadien de «vieux souche», je me sens profondément attristé en voyant

comment certains Italo-Canadiens continuent à rendre encore d'actualité le vieux slogan: «Ou avec la France ou avec l'Espagne, l'important c'est qu'on se remplisse l'estomac». Il est honteux de devoir rappeler dans ce journal cette phrase si peu édifiante. Mais, que voulez-vous amis canadiens, parmi tant de vertus nous, Italiens, avons aussi ce gros défaut, et ici justement en ce pays généreux qui est synonyme de bien-être pour qui a de la bonne volonté pour travailler, le sens de ce slogan ne devrait être mis en pratique par aucun être humain.

J. B. BERNARDON
Montréal

10 1/2%

taux sujet à changement sans préavis

certificats de dépôts garantis

■ terme d'un an ■ intérêts versés annuellement.

Fiducie Populaire

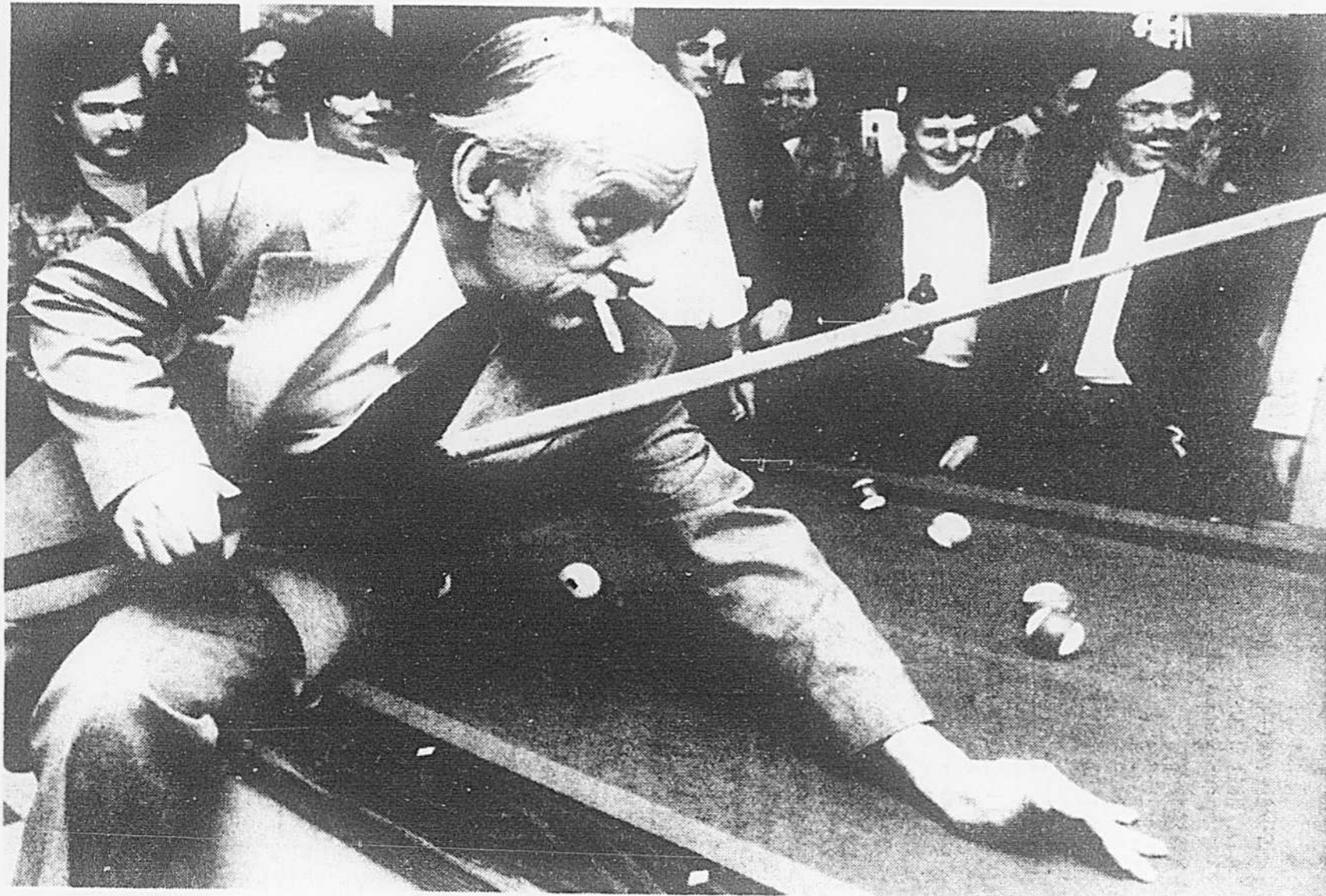
1405, Boul. Henri-Bourassa est
c/o Christophe-Colomb
Montréal, H2C 1H1

institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.

du lundi au vendredi: à nos bureaux ou au téléphone:
(514) 382-2282
*frais d'appels de l'extérieur acceptés

9h. 9h.

du matin à du soir.



Le premier ministre Lévesque s'est amusé à faire une partie de billard dans une taverne du comté de Jean-Talon, où il est venu appuyer la candidate péquiste Louise Beaudoin.

Victoire facile pour Lévesque

par Lysiane GAGNON

«Vous devriez venir plus souvent, de lancer au premier ministre le patron de la brasserie, ça attire la clientèle!» ... Et en effet, l'établissement, sis près du fleuve dans un beau vieux quartier nommé le Petit Champlain, n'avait jamais vu foule si bigarrée ni tant d'éclairs de caméra. René Lévesque et la candidate du PQ dans le comté de Jean-Talon, Mme Louise Beaudoin, s'y étaient arrêtés hier en fin d'après-midi, dans le cours d'une tournée électorale, suivis à la trace par toute une meute de cameramen, de journalistes et de collaborateurs.

La mine réjouie, le patron et sa femme servaient des «drafts» à ces nouveaux clients. Très élégante, petite jupe noire et veste beige, Louise Beaudoin causait d'une table à l'autre avec les gros gars du coin. Un habitué la détailla et confia à son voisin, l'œil connaisseur: «C't'une belle p'tite femme, ouais, une belle p'tite femme qui se présente.» ... Lévesque serre des mains, salue le vétéran de la clientèle, un monsieur de 82 ans qui a été débardeur 50 ans, s'arrête à une table où cinq officiers de la marine canadienne causent sans faire de bruit... Très polis, ils se lèvent, saluent le premier ministre, mais après l'un dit à l'autre, qui approuve: «Avoir su, on serait allés

boire notre bière ailleurs!» Mais Lévesque, à son aise dans ce genre de circonstances comme un poisson dans l'eau, est déjà au centre d'un autre petit attroupement, suivi de près par ses deux gardes du corps, qui se fondent dans la foule tant ils sont discrets.

Il y a une table de pool. Le premier ministre invite sa candidate à un tournoi. La pauvre Louise Beaudoin qui n'a pas été élevée dans les salles de billard accepte de bonne grâce, et se fait battre à platte couture, fournissant à René Lévesque l'occasion d'une victoire éclatante mais, avouons-le, un peu facile... Sous l'éclair des caméras, le premier ministre jouait comme un vieux routier, la cigarette pendante au coin du bec, plissant l'œil pour mesurer ses distances, le geste expert, la dextérité oubliée quelque part sur une table... Il jouait, ma foi, très sérieusement, pour gagner! Autour, les habitués de la brasserie (une brasserie plutôt genre taverne en fait) suivaient la scène, applaudissaient. «Pauvre Lévesque, dit un taupin en veste fleurdelisée, il doit trouver ça aachalant de même pas être capable de jouer au pool en paix, il est encore poigné avec les photographes...!» S'il trouve ça aachalant? Hé hé, c'est à voir...

RYAN

— SUITE DE LA PAGE A 1

Cette politique linguistique exprimée par M. Ryan, hier soir, constituerait la base d'une nouvelle Loi «101».

Telle est la promesse formelle faite par le chef du Parti libéral, M. Ryan, au cours d'une assemblée au Lac-des-Plages, dans le nord-ouest du comté d'Argenteuil.

Durant toute la journée, M. Ryan a fait campagne, multipliant les arrêts dans les diverses localités de cette partie du comté. Il a dîné en compagnie des commerçants et des hommes d'affaires de Saint-Rémi d'Amherst, et il a passé une partie de l'après-midi avec d'autres commerçants, cette fois au village de la Vendée, sur la route de Montebello. L'assemblée du Lac-des-Plages terminait un long périple depuis Lachute jusqu'à la frontière de la Gâtineau.

Partout M. Ryan a répété qu'il ne possède qu'un seul adversaire dans cette campagne, le Parti québécois et son candidat, le Dr Charles Roy. Pour M. Ryan, l'Union nationale n'est même plus dans la course. C'est une bataille à deux s'est-il plu à répéter toute la journée.

A ses partisans du haut du

comté, M. Ryan a déclaré que le Parti québécois a mis tous ses ministres dans la bataille d'Argenteuil et que le Dr Roy n'est qu'une «façade locale» dissimulant le vrai candidat parachuté par le parti, c'est-à-dire M. Robert Burns. M. Ryan a qualifié M. Burns «de maître des intrigues».

Quant au ministre du haut-commissariat à la Jeunesse, Claude Charron, qui fait également campagne dans le comté en faveur du Dr Roy, M. Ryan l'a qualifié de «petit voyou intellectuel».

Bref, M. Ryan, contrairement aux stratégies fédérales, s'en prend vigoureusement et presque exclusivement au Parti québécois, soulignant que cette élection partielle est le départ d'une vaste offensive antiréférendaire et antiséparatiste.

«Argenteuil sera la deuxième chance du Parti libéral de sonder l'opinion publique, après Notre-Dame-de-Grâce, en juillet dernier», a-t-il affirmé. M. Ryan a fait valoir que la région de l'Outaouais avait besoin d'une forte présence dans son milieu et aussi d'une forte représentation auprès du gouvernement du Québec. «On va tenter de mettre la région de l'Outaouais sur la carte afin qu'elle reprenne la place qui lui revient.»

POSTIERS

— SUITE DE LA PAGE A 1

forçant le retour au travail était entrée en vigueur le 19 octobre. M. Parrot avait ordonné le retour au travail le 25 octobre.

Le procureur du ministère public, Me Douglas Rutherford, a déclaré aux jurés que l'accusé avait «incité 23.000 citoyens de ce pays à défier ouvertement la loi».

Réactions

Les leaders syndicaux des provinces ont réagi avec colère au verdict de culpabilité prononcé contre leur président.

Le président de la section d'Edmonton du syndicat des postiers, M. S.M. Duffy a qualifié la décision des jurés de «grossier déni de justice».

L'ampleur des protestations des postiers à travers tout le pays dépendra vraisemblablement de la peine imposée à M. Parrot.

Par ailleurs, le secrétaire exécutif de la Fédération des travailleurs de l'Alberta, M. Eugene Mitchell a affirmé que malgré les différences entre le Syndicat des postiers et le reste du mouvement syndical canadien au sujet des tactiques, les syndiqués demeureraient sympathiques aux travailleurs des postes.

BÉDARD

SUITE DE LA PAGE A 1

de son ministère. M. Bédard est revenu sur la question du droit de la famille: «Concernant le tribunal de la famille, a-t-il dit, c'est très clair, nous voulons déboucher vers le dépôt d'une législation à l'automne».

Une «conviction»

Puis faisant allusion aux difficultés constitutionnelles qui pourraient surgir, le ministre devait affirmer sa «conviction» que les accords intervenus se concrétiseront rapidement. «Vous savez très bien, a-t-il enchaîné, qu'il y a énormément de points sur lesquels nous n'aurons même pas engagé la discussion si nous ne le faisons en tenant pour acquis que les amendements constitutionnels seront apportés».

«Par sens du réalisme, concédait-il cependant par la suite, je le dis encore aujourd'hui, si ces amendements constitutionnels ne se concrétisent pas rapidement, on ne peut pas en arriver à la formation d'un tribunal de la famille qui soit vraiment significatif».

Le partage

Or, il faut se rappeler qu'au lendemain de la conférence constitutionnelle de février, le premier ministre Pierre Elliott Trudeau avait clairement indiqué qu'il n'était pas question de concrétiser par un amendement à l'AANB l'accord sur le droit de la famille avant que l'ensemble du partage des compétences n'ait été renégocié.

Si on ajoute à cela que des élections fédérales ont été déclenchées depuis et qu'il y a peu de chances que les pourparlers constitutionnels reprennent avant l'automne prochain, il semble donc bien improbable que l'accord sur le droit de la famille se concrétise aussi rapidement que l'espérait M. Bédard.

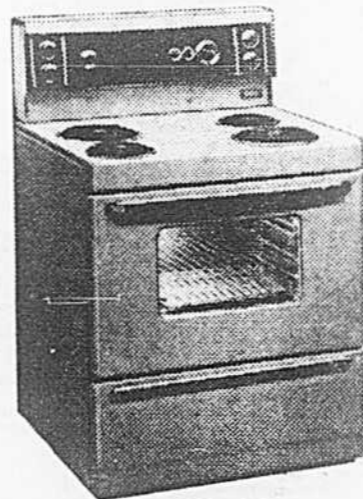
Confronté à cette hypothèse par le représentant de LA PRESSE, le ministre a admis qu'il pourrait présenter son projet de loi avant que les amendements nécessaires soient apportés à l'AANB et ce pour signifier au gouvernement fédéral que le Québec est prêt à mettre en branle sa réforme du droit de la famille.

Les appareils électroménagers

MOFFAT

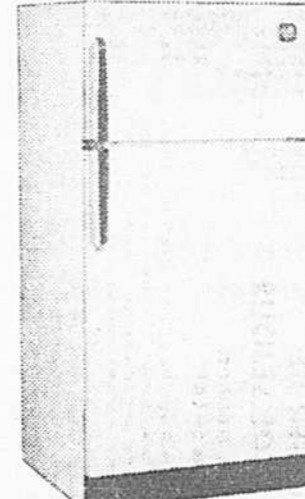
vous sont offerts aux meilleurs prix

chez **FAUCHER**



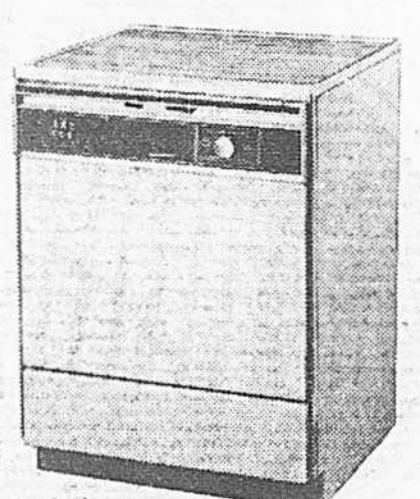
La cuisinière de 76 cm (30 po) de luxe. Horloge et minuterie de four, éclairage fluorescent, éclairage de four, 2 éléments de 8 po et 2 de 6 po, commande variable du gril. Emaille amande.

Modèle MSM-6028 \$329



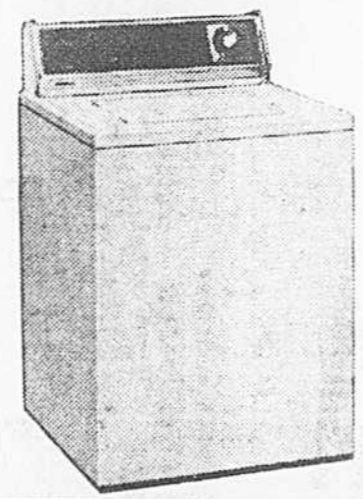
Le réfrigérateur sans givre de 13 pi³. Capacité du congélateur: 65 kg (143 lb). Étagères réglables, garde-viande, 2 légumes, compartiments à beurre et à fromage, panier à œufs, galets de roulement, poignées en simili-bois sur portes à ouverture à droite. Emaille amande.

Modèle MRF-1318 \$449



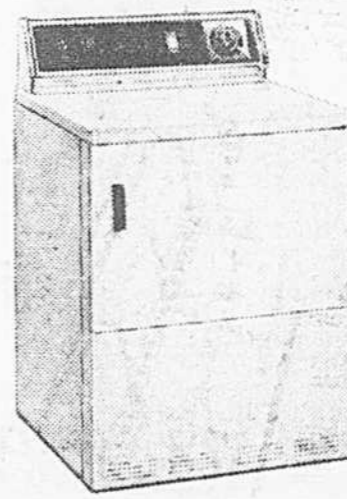
Le lave-vaisselle. 5 fonctions dont le lavage, le rinçage et le fameux Econo Cycle; système de lavage à 3 tourniquets/3 niveaux; émaille amande avec dessus simili-bois.

Il y a aussi le modèle encastré MKB-1238 à \$349. Modèle MKC-1238 \$369



La laveuse. Agitateur Spiralator, 4 cycles, 2 vitesses de lavage et d'essorage, 3 températures d'eau, filtre à charpie auto-nettoyant. Emaille blanc.

Modèle MWG-1428 \$379



La sècheuse. Commande de séchage minutée, choix de 3 températures de séchage dont le «pressage permanent», éclairage du tambour, filtre à charpie monté à l'avant. Emaille blanc.

Modèle MDG-1128 \$239



Le four à micro-ondes. Capacité du four: 1,2 pi³, commandes Vari-Cook® et Vari-Temp®, minuterie de 99 minutes à lecture directe, intérieur en céramique. Avec livret de recettes très bien expliquées.

Modèle MUC-2458Z \$579



• 1501, rue Ampère (angle boul. Montarville) BOUCHERVILLE

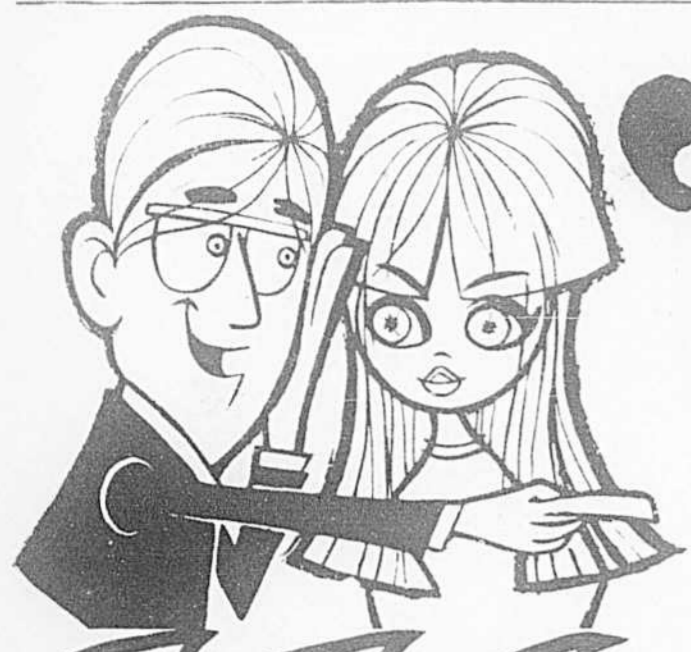
A 5 minutes du pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine. Accès par la sortie 95 (direction boul. Montarville) de l'autoroute 20, la Transcanadienne.

Tél.: 655-3630 ou 527-8001 Pour appel interurbain sans frais. 1-800-361-9226

• 48, boul. des Laurentides Quartier Pont-Viau, LAVAL

Du pont Viau, accès par virage à gauche aux premiers feux de circulation.

Tél.: 384-0590



'ça s'peut-tu?'

DES AUBAINES COMME ÇA

OUVERT VENDREDI SAINT, SAMEDI DE PÂQUES



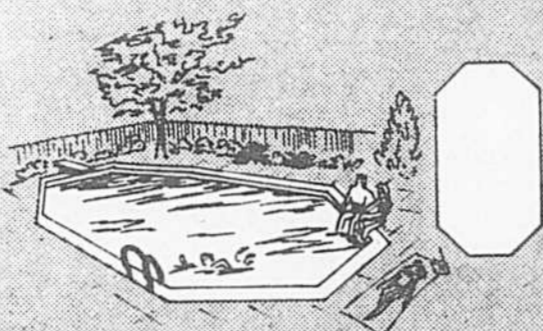
OVALES

17' x 33' **\$2,250**
19' x 38' **\$2,490**



OCTOGONALES

20' **\$1,600**
19'-4" x 31'-4" **\$2,345**
16'-6" x 34'-6" **\$2,420**

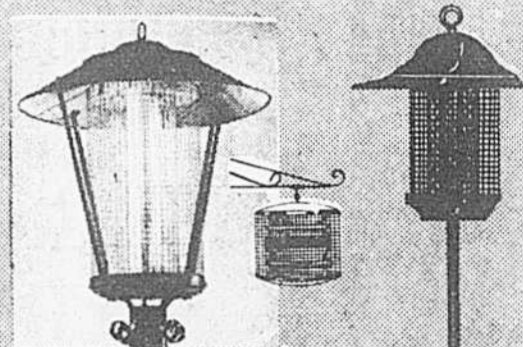


FORME DE REIN 16' x 28' **\$2,095**

26' **\$1,805**
14'-6" x 28'-6" **\$1,955**
17' x 31' **\$2,270**
19'-4" x 35'-4" **\$2,455**
17' x 31' x 28' **\$2,595**
19'-4" x 41'-4" **\$2,605**



19' x 33' **\$2,350**
22' x 39' **\$2,550**



APPAREIL INSECTICIDE
Tue instantanément les insectes volants

modèle 90.....\$89.95
modèle Electrohome EK105.....\$155.00
Electrohome EK95.....\$145.00
Support.....\$10.95

OUVERT LE DIMANCHE

RECTANGULAIRE 12' x 24' **\$1,865**

18' x 36' **\$2,565** 16' x 38' **\$2,565**
14' x 28' **\$2,045** 16' x 32' **\$2,335** 16' x 34' **\$2,430** 20' x 40' **\$2,705** 20' x 50' **\$2,990**

CHLORE H.T.H. OLIN (pas d'autre produit) Notre chlore est H.T.H. Olin seulement

5 1/2 lb **\$860** 9 lb **\$1360** 35 lb **\$4800**
50 lb **\$6400** 75 lb **\$8500** 100 lb **\$10800**

ALGECIDE \$625
160 oz (pas 128 oz) COMPAREZ

TERRE D'INFUSOIRES (Diatomite) 50 lb **\$1450**

Venez Bâtir Votre Piscine Avec Nous

	Bullnose Coping-P.V.C. Coin equerre	6" P.V.C. ou Bullnose Alum. Coin equerre	7" Coping P.V.C.-coin 1-Piece	7" Coping Aluminium coin 1-Piece
12' x 24' RECT.	\$1 865	\$1 935	\$1 995	\$2 155
14' x 28' "	\$2 045	\$2 115	\$2 175	\$2 335
16' x 32' "	\$2 335	\$2 405	\$2 475	\$2 655
16' x 34' "	\$2 430	\$2 505	\$2 575	\$2 765
16' x 38' "	\$2 565	\$2 655	\$2 725	\$2 915
18' x 36' "	\$2 565	\$2 650	\$2 725	\$2 925
20' x 40' "	\$2 705	\$2 795	\$2 875	\$3 075
20' x 50' "	\$2 990	\$3 125	\$3 175	\$3 445
14'-6" x 28'-6"	\$1 955	\$2 020	\$2 075	N.D.
17' x 31'	\$2 270	\$2 340	\$2 395	N.D.
17' x 31' x 28'	\$2 595	\$2 690	\$2 755	N.D.
19'-4" x 31'-4"	\$2 345	\$2 425	\$2 485	N.D.
19'-4" x 35'-4"	\$2 455	\$2 535	\$2 595	N.D.
19'-4" x 41'-4"	\$2 605	\$2 700	\$2 765	N.D.
20' RONDE	\$1 600	\$1 650	N.D.	N.D.
26' RONDE	\$1 805	\$1 875	N.D.	N.D.
16'-6" x 34'-6"	\$2 420	\$2 435	\$2 495	N.D.
16' x 42' LAZY L	\$2 500	\$2 580	\$2 650	\$2 820
16' x 32' x 24'	\$2 625	\$2 715	\$2 795	\$3 000
16' x 32' x 32'	\$2 805	\$2 910	\$2 995	\$3 210
16' x 28' REIN	\$2 095	N.D.	N.D.	N.D.
17' x 33' OVALE	\$2 250	N.D.	N.D.	N.D.
19' x 38' "	\$2 490	N.D.	N.D.	N.D.
19' x 33' REIN	\$2 350	N.D.	N.D.	N.D.
22' x 39' "	\$2 550	N.D.	N.D.	N.D.

Nous vous offrons une piscine creusée de \$1 600 à \$3 445

IL FAUT COMPARER

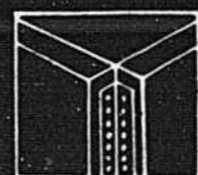
Chaque piscine comprend:

* un mur haut de 42" en acier, 14 gauges avec traitement anti-rouille galvanisé, 600 g/m. Les panneaux sont soudés au silicium bronze pour prévenir toute corrosion.

* UNE DOUBLURE en vinyle 30



COIN D'UNE PIECE



COIN EQUERRE

Equipement inclus avec chaque piscine creusée:

1. Filtre à sable JACUZZI — VOIR CI-DESSOUS
 2. Ecumoir JACUZZI à ouverture 16 pouces WL
 3. Sable pour filtre JACUZZI
 4. Echelle JACUZZI en acier inoxydable 3 marches
 5. Ramasse-feuilles de luxe
 6. Aspirateur de fond (balayeuse)
 7. Tuyau d'aspirateur JACUZZI (1 1/2" pouce diamètre)
 8. Prise d'aspirateur JACUZZI-VPKL
 9. Bonde de fond JACUZZI — MOL 215 (drain de fond)
 10. Deux retours d'eau JACUZZI — IFD 50
 11. Deux manches télescopiques
 12. Crochets JACUZZI pour suspendre ces manches
 13. Ancrage d'échelles JACUZZI — en cuivre «brass» (pas en aluminium)
 14. Valve hydrostatique JACUZZI — MOHRV
 15. Thermomètre 10"
 16. Brasse à paroi — courbée 18 po
 17. Nécessaire d'analyse d'eau «Test kit»
 18. 160 oz de produit anti-algues (pas 128 oz)
 19. 100 lb de chlore H.T.H.
 20. Câble (3/4") JACUZZI, bouées 5" x 9" JACUZZI — PF 100 crochets de câble et crochet de mur JACUZZI en «brass»
 21. Tremplin JACUZZI — 6'
 22. Plomberie complète — 150' de tuyauterie PVC et-tous les accessoires
- Le filtre JACUZZI est proportionnel à la grandeur de la piscine
- LIVRAISON GRATUITE DANS UN RAYON DE 100 MILLES
- Les modèles 16' x 32', 16' x 34', 16' x 38', 17' x 31', 16'-6" x 34'-6", 19'-4" x 31'-4", 17' x 31' x 28', 17' x 33', 19' x 33', 16' x 42' et 16' x 32' x 24' sont équipés avec filtre JACUZZI 20LT2P en «stainless steel» — acier inoxydable.
- Les modèles 18' x 36', 20' x 40', 20' x 50', 19'-4" x 35'-4", 19'-4" x 41'-4", 19' x 38', 22' x 39' et 16' x 32' x 32' sont équipés avec le filtre JACUZZI 24" en fibre de verre.

HEURES D'OUVERTURE:
Dimanche de 11h à 17h
Lundi - mardi
mercredi
Jeudi — vendredi
de 9h à 21h
OUVERT TOUS LES SOIRS
Samedi de 9h à 17h

LIVRAISON GRATUITE DANS UN RAYON DE 100 MILLES
FACILITES DE PAIEMENT



3 CENTRES POUR MIEUX VOUS SERVIR
1501 AMPERE
BOUCHERVILLE, QUEBEC
(accès par la sortie 95 de l'autoroute 20 de la Transcanadienne)
Tél.: 655-2348 ou 527-1349
48, boul. des LAURENTIDES
PONT-VIAU LAVAL, QUEBEC
Tél. 384-7340

5811, boul. TASCHEREAU,
BROSSARD, QUEBEC
Tél. 656-1051 ou 866-0085

CONSERVEZ CETTE ANNONCE ET COMPAREZ AVEC NOS COMPETITEURS

Oui, ça s'peut

CHEZ FAUCHER, LE ROI DES PISCINES

DIMANCHE DE PAQUES ET LUNDI DE PAQUES



PRODUITS CHIMIQUES

pour le traitement de l'eau et l'entretien d'une piscine

5 lb d'acide (élève le PH)	\$4.50	5 lb de chlore stabilisé	\$17.95
5 lb d'alcalifiant (abaisse le PH)	\$4.50	20 lb de chlore stabilisé	\$64.95
5 lb de stabilisateur	\$14.95		\$8.95
(32 oz) de nettoie-vinyle	\$3.25	«Pro-Kit»	

N.B.: Le produit anti-algues que nous vendons est d'une excellente qualité et ressemble à celui que vous paieriez de \$9 à \$11 chez nos concurrents.

CARTOUCHES DE RECHANGE POUR FILTRES COLECO

CF110, CF112, CF118 et CF225			
Modèle CR8	\$2.50	Modèle CR11	\$3.00
3/97	3/8.50	Modèle CR18	\$3.25
		3/99	

PISCINES RONDES ET OVALES

COLECO

AVEC EQUIPEMENT	SANS EQUIPEMENT
12' x 36"	12' x 36"
\$170⁰⁰	\$85⁰⁰
10' x 15' x 48"	10' x 15' x 48"
\$420⁰⁰	\$280⁰⁰

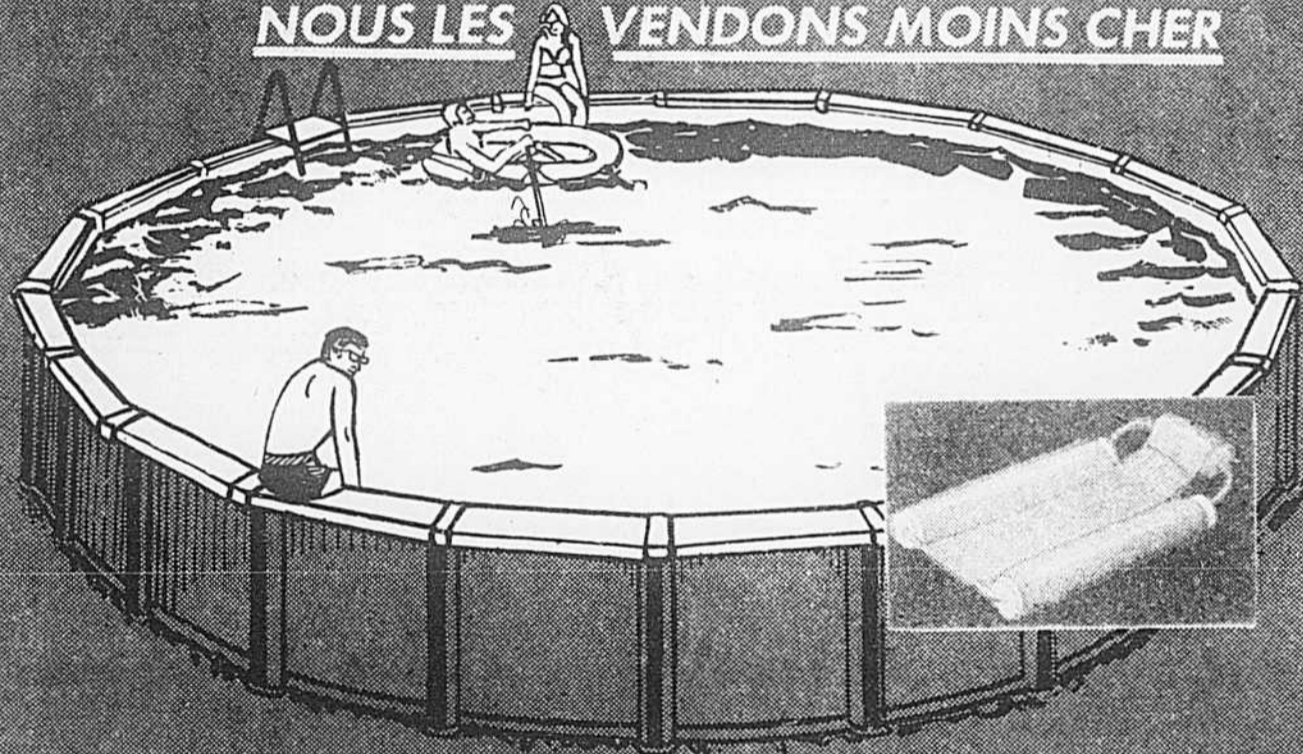
EQUIPEMENT INCLUS

- Filtre Coléco
- Echelle Coléco
- Ecumoire Coléco
- Lava-pieds de Coléco

NOS PRODUITS



SONT LES MEMES PRODUITS QUE NOS COMPETITEURS... UNE SEULE EXCEPTION NOUS LES VENDONS MOINS CHER



VINYLE DE REMPLACEMENT

20 GAUGES (toile intérieure)

POUR PISCINES RONDES	POUR PISCINES OVALES
48 po de profondeur	48 po de profondeur
Diamètre 15'	10 x 15 pi
\$115⁰⁰	\$125 ⁰⁰
Diamètre 18'	12 x 18 pi
\$145⁰⁰	\$145 ⁰⁰
Diamètre 21'	12 x 24 pi
\$190⁰⁰	\$155 ⁰⁰
Diamètre 24'	15 x 24 pi
\$220⁰⁰	\$205 ⁰⁰
Diamètre 27'	15 x 27 pi
\$260⁰⁰	\$215 ⁰⁰
	15 x 30 pi
	\$225 ⁰⁰
	18 x 33 pi
	\$260 ⁰⁰

Chaque ds ces doublures est faite d'une toile en vinyle 20 (ou 24) po d'épaisseur et est garantie pendant 10 ans (suivant un mode proportionnel à l'usage).

DOUBLURE EN TOILE VINYLE 10 POUR PISCINES RONDES 12 pi de diamètre 35 po de profondeur \$42.95

15 x 15 x 36" \$49.95

ECHELLES

pour piscines sur sol. A compter de **\$995**

GLISSOIRES

Pour piscines sur sol. Modèle a. **\$10995**

Modèle 560HR. JACUZZI PRIX SPECIAL

Pour piscines creusées. Modèle JACUZZI

575 — 7 1/2 pi. (courbe à gauche ou à droite) **PRIX SPECIAL**

590 — 9 pi. (courbe à gauche ou à droite) **PRIX SPECIAL**

PLATES-FORMES AVEC ESCALIER

DE SECURITE. Modèle en bois 4' x 6' **\$7595**

Modèle en aluminium à PRIX SPECIAL FAUCHER

TOUS LES PRODUITS

vous sont proposés A DES PRIX IMBATTABLES

ECUMOIRES pour piscines sur sol

Modèles COLECO		
HS 3	HS 2	HS 12
\$7.95	\$19.95	\$35.95

ECUMOIRE MURALE... \$29.95
ECUMOIRE JACUZZI... PRIX FAUCHER

CHOIX DE JEUX POUR PISCINES:

- Ballon-volant
- Basketball
- Ballon-panier
- Chaises flottantes

CHAUFFE-EAU

• Electrique P.S.C. 5 KW **\$19995**

• A gaz propane Jacuzzi

• A gaz naturel Jacuzzi

PRIX SPECIAUX DE FAUCHER

FILTRES

COLECO	
modèle CF110	\$69.95
CF225	\$99.95
A.SABLE	
CF533	\$169.95
CF950	\$199.95
CF970	\$219.95
CF1080	\$239.95
JACUZZI	
Tous nos modèles sont à prix Faucher	

VOGUE

Poteaux et rebords 6 1/2"
Murs recouverts de vinyle

Vinyle 20 ga, 10 ans de garantie au prorata

15'	18'
\$1 070	\$1 180
21'	24'
\$1 300	\$1 370
27'	15' x 25'
\$1 570	\$1 640
15' x 30'	
\$1 890	

EXTRA SPECIAL

Mantants 6" — Rebords 6"	Mantants 6" — Rebords 6"
15' \$850	24' \$1 125
Mantants 6" — Rebords 6"	Mantants 4" — Rebords 4"
18' \$925	24' \$950
Mantants 4" — Rebords 4"	Mantants 4" — Rebords 4"
18' \$725	24' \$950
Mantants 6" — Rebords 6"	Mantants 6" — Rebords 6"
21' \$1 050	27' \$1 400
Mantants 4" — Rebords 4"	Mantants 4" — Rebords 4"
21' \$850	27' \$1 100

Quantités très limitées

COLECO



CORDOVA II

Rebords et montants de 6"
Murs recouverts de vinyle

15'	18'	21'
\$1 110	\$1 220	\$1 330
24'	27'	12' x 24'
\$1 400	\$1 660	\$1 540
15' x 30'	18' x 33'	15' x 41'
\$1 800	\$2 000	\$2 220
15'	18'	21'
\$980	\$1080	\$1180
24'	27'	
\$1280	\$1480	

Encore en SPECIAL: modèles 1978
(N'incluant pas le siège flottant)

COLECO DELMAR

15'	24'
\$960	\$1 220
18'	27'
\$1 060	\$1 370
21'	15' x 24'
\$1 140	\$1 360
15' x 30'	
\$1 560	

EQUIPEMENT LIVRE AVEC PISCINE (HORS-TERRE)

- 1-FILTRE AU SABLE JACUZZI
- 2-SIEGE FLOTTANT
- 3-Echelle d'accès sécuritaire (ou deck en bois)
- 4-Sable pour filtre
- 5-Ecumoire murale (fixée au mur)
- 6-Ramasse-feuilles de luxe
- 7-Deux manches servant de rallonge (deux, pas seulement un)
- 8-Aspirateur pesant de fond
- 9-Distributeur de chlore
- 10-Un gallon (160 oz) de produit qui détruit les algues (pas 128 oz)
- 11-Nécessaire d'analyse d'eau — «Test Kit»
- 12-Chlore H.T.H. — OLIN — 50 lb
- 13-Tuyau d'aspiration de fond et tuyau de raccordement
- 14-Brides en acier inoxydable et garnitures de filtre
- 15-Brosse de mur — 18 po courbée
- 16-Thermomètre — 10 po
- 17-Nettoyeur de vinyle — 32 oz
- 18-Crochets doubles pour suspendre les manches
- 19-5 lb — PH Plus et 5 lb — PH Minus

LIVRAISON IMMEDIATE

les élections FÉDÉRALES



Il «annonce» un projet connu d'oléoduc Pétrole: Trudeau se fait conciliant en Alberta

par Gilles PAQUIN
envoyé spécial de LA PRESSE

CALGARY — Le premier ministre Trudeau s'est fait concilier devant les producteurs pétroliers albertains, hier, promettant le statu quo dans le régime des concessions fiscales aux groupes intéressés à lancer un nouveau projet d'exploitation des sables bitumineux de l'Alta.

Depuis quelques jours déjà, l'entourage du chef libéral laissait entendre que le discours de M. Trudeau devant le Petroleum Club de Calgary serait l'occasion de l'annonce de projets importants, on avançait même le chiffre de 4 milliards de dollars. Or, la réalité diffère sensiblement.

En effet, M. Trudeau s'est contenté de reprendre un projet d'oléoduc connu, pour y apporter certaines précisions, tout en évoquant la création d'une quatrième usine d'extraction du pétrole des sables bitumineux.

Avant même que l'Office national de l'énergie n'ait fait part de sa décision dans le choix du tracé de l'oléoduc qui doit amener le pétrole de Prudhoe Bay, en Alaska, aux États-Unis, M. Trudeau a indiqué hier que son gouvernement favorisait la proposition de la Foothills Oil Pipeline dont le coût est évalué à \$1 milliard. Ce projet fournira des salaires équivalents à \$142 millions en Colombie-Britannique et en Alberta a-t-il souligné. Il reste maintenant au président Carter à obtenir l'appui du Congrès américain avant d'entreprendre les travaux.

Visiblement mal à l'aise, en abordant son auditoire à majorité conservatrice, M. Trudeau a

tenté de le dérider en se comparant au chrétien qui tentait de communiquer avec le lion dans les arènes. Il a d'ailleurs remercié les producteurs d'avoir sauvé la peau de son gouvernement en faisant porter leur taux de réinvestissement de 73 à 90 pour cent au cours des six premiers mois de 1978. On sait que le gouvernement Trudeau avait été vivement critiqué lors de l'annonce de ce programme de stimulants fiscaux l'an dernier.

Les mêmes concessions

Dans une tentative de se rallier les représentants des sociétés pétrolières qui l'écoutaient poliment, sans plus, M. Trudeau a ensuite annoncé que le gouvernement fédéral allait offrir les mêmes concessions fiscales aux consortiums intéressés à mettre en exploitation une quatrième usine d'extraction de pétrole des sables bitumineux.

Déjà, les sociétés Great Canadian Oil Sands et Syncrude ont obtenu de l'aide du gouvernement pour s'installer dans le nord de l'Alberta. Une troisième entreprise, la Al Sands, attend le feu vert de la province pour se lancer à son tour. Ce projet, dont le coût se situe entre \$3 et \$5 milliards, vaudrait au consortium qui le pilote l'assurance de vendre son pétrole au prix du marché international, ce qui est nettement plus avantageux que le prix canadien. Ottawa s'est aussi engagé à appuyer le projet en lui accordant une série de concessions fiscales. Ce sont ces avantages que M. Trudeau a offert d'entendre à toute compagnie qui s'engagerait dans la construction d'une quatrième usine.

Un porte-parole du gouvernement a toutefois reconnu hier

qu'aucune société pétrolière n'avait fait de proposition à ce sujet, laissant entendre qu'il était peut-être prématuré de parler d'investissement de plusieurs milliards.

Tout en réaffirmant la volonté d'Ottawa de maintenir son autorité en matière de vente de pétrole à l'extérieur de la province et à l'étranger, M. Trudeau s'est montré moins dur envers le premier ministre albertain Peter Lougheed qu'il ne l'avait fait avant de venir ici. Le chef libéral a noté que l'Alberta avait une «attitude fort raisonnable» quant aux redevances pétrolières provinciales. Autre geste d'apaisement, M. Trudeau a fait disparaître de son discours les passages critiques à l'égard de M. Clark que l'on pouvait lire dans le texte distribué à la presse au préalable.

Horner défait?

Le premier ministre était accompagné de tous ses candidats de la région de Calgary dont le ministre de l'Industrie et du Commerce, Jack Horner. Ce dernier, selon un sondage mené par un quotidien local, vogue allégrement vers une défaite retentissante. En 1974, l'Alberta n'avait élu aucun député libéral, seul M. Horner porte les couleurs du parti depuis avril 1977, époque où il traversait le parquet de la Chambre pour obtenir peu après un siège au Cabinet.

En après-midi, M. Trudeau rencontrait les élèves d'une école secondaire de Calgary avant de se rendre en soirée participer à une réunion à l'intention des militants libéraux à Regina en Saskatchewan. Aujourd'hui, il sera à Windsor, en Ontario.



Avant de quitter Regina, le premier ministre Trudeau a fait montre de ses talents de cowboy, tentant d'attraper au lasso son directeur des communications, Arnie Patterson.

Fabien devra bûcher ferme

par Jacques BOUCHARD
envoyé spécial de LA PRESSE

SAINT-GEORGES-DE-BEAUCE — En raison de ses trois revirements politiques, le nouveau leader créditiste devra bûcher ferme pour assurer sa propre réélection dans sa circonscription de Beauce, si bien qu'il y consacra «six jours complets» d'ici le 22 mai.

Plusieurs facteurs importants entrent en ligne de compte dans cette campagne pour séduire l'électorat local à la cause créditiste. Si Fabien Roy a été élu et réélu facilement aux trois dernières élections générales à l'Assemblée nationale du Québec, comme représentant de Beauce-Sud, le comté fédéral est beaucoup plus vaste.

Le député libéral sortant, M. Yves Caron, a remporté ce comté aux dernières élections fédérales de 1972 et 1974, et il semble jouir auprès de la population de la bonne réputation d'un «gars qui s'est occupé de son comté et de ses électeurs», même si M. Roy prétend le contraire en déclarant qu'au cours de la dernière année, il a dû étudier plus de 2.000 dossiers d'assurance-chômage, domaine qui devrait être réservé au député fédéral.

De plus, M. Caron a été nommé en 1977 secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture, ce qui n'est pas sans flatter l'honneur des Beaucerons.

Des interrogations

Par ailleurs, le candidat conservateur, M. Paul-André Busque, mène sa campagne électorale depuis plus d'un an. Une lutte à trois peut réserver beaucoup de surprises.

Il y a aussi maintenant le fait que les gens, et particulièrement ceux de Saint-Georges-de-Beauce, lieu de résidence de M. Roy, s'interrogent sur les «revirements» politiques de M. Roy qui, en l'espace de trois mandats, a changé trois fois d'allégeance, pour finalement démissionner de son siège de Québec et prendre la direction des troupes créditistes fédérales.

Ces interrogations sur les agissements politiques de M. Roy, on les retrouve un peu partout, dans les restaurants, dans les tabagies, dans les magasins et surtout dans les discussions de brasseries.

Un «barman» qui était un fidèle admirateur de Fabien Roy sur la scène provinciale émet maintenant des doutes sur les possibilités de celui-ci de remporter le comté au fédéral, le dernier créditiste au fédéral ayant été élu en 1968.

D'autres personnes, et elles sont nombreuses, voyaient en M. Roy l'homme du comté dans la Vieille Capitale toute proche, mais elles ne se le représentent pas à la Chambre des communes à Ottawa.

On raconte même que des organisateurs de M. Roy, qui étaient en train de faire campagne pour le candidat conservateur avant la décision de M. Roy de changer encore une fois de camp, ne veulent pas revenir travailler pour ce dernier.

La presse locale, qui était elle aussi autrefois une inconditionnelle de Fabien Roy, y va beaucoup plus prudemment cette fois-ci, ont confié trois observateurs de la scène politique locale et «on ne retrouve plus les manchettes d'autrefois».

C'est donc dire que M. Roy devra consacrer beaucoup d'efforts à son comté en vue de son élection à Ottawa, car actuellement rien n'est acquis pour lui étant donné la présence et la valeur de ses adversaires, le conservateur en divisant le vote pourrait favoriser la réélection du libéral Caron.

M. Roy dont la campagne électorale, sur le plan provincial, ne débutera que le 22 avril, a consacré sa journée d'hier et celle d'aujourd'hui à structurer l'organisation de son parti, étant toujours à la recherche de candidats pour les comtés québécois.

Jusqu'à maintenant, 21 noms ont été annoncés par M. Roy et 54 autres candidats manquent à l'appel pour l'ensemble des 75 circonscriptions électorales du Québec.

Broadbent:

«On peut être Québécois et Canadien»

par Mario FONTAINE

«Le premier ministre Trudeau ne cherche pas seulement à créer des tensions autour de la question de l'unité nationale, mais il prétend aussi qu'il faut choisir entre être Québécois et Canadien alors qu'on peut très bien être l'un et l'autre.»

Tel est le message qu'a voulu transmettre hier le chef du Nouveau parti démocrate, Ed Broadbent, à la population du Québec, dans un discours qu'il prononçait à Ste-Anne-de-Bellevue devant environ 200 partisans.

Abordant le thème de l'unité nationale de manière substantielle pour la première fois depuis le début de sa campagne, M. Broadbent a accusé son oppo-

sant libéral de vouloir polariser les opinions sur cette question et de semer le trouble dans le cœur des Québécois.

Selon lui, la stratégie de M. Trudeau est simple: parler de la plus souvent possible d'unité pour ne pas avoir à s'expliquer sur le piètre bilan économique de ses onze ans de gouvernement. Au dire du chef néo-démocrate, il est inutile de chercher des nuances dans les positions constitutionnelles des trois chefs, puisque tous se déclarent résolument fédéralistes.

Prenant la parole dans ce nouveau château fort libéral que constitue le West Island, M. Broadbent s'est surtout attardé aux problèmes économiques, disant que l'inflation avait dou-

blé et le chômage triplé sous le régime Trudeau.

«Et s'il est ridicule de voter pour les libéraux, que dire de Joe Clark?», demande le chef du NPD. Clark change d'idée comme il change de chemise. Ce n'est pas un politicien sérieux ni un grand politicien, c'est un farceur.»

Chômage

Sur la question du chômage, M. Broadbent tient à se démarquer du premier ministre Trudeau «qui traite les 500.000 chômeurs québécois de parasites». Les choses iraient mieux si le gouvernement du Canada adoptait une stratégie industrielle cohérente plutôt que de ne jamais voir plus loin que le bout de son

nez, soutient le chef néo-démocrate.

Celui-ci a d'ailleurs été loin de se réjouir de la publication des dernières statistiques sur le chômage. S'il est vrai que le pourcentage des sans-emploi est demeuré stationnaire entre février et mars, le nombre réel d'hommes et de femmes à la recherche d'un travail s'est accru de 22.000 durant la même période, devrait déclarer M. Broadbent hier matin, alors qu'il se trouvait à Sydney, en Nouvelle-Ecosse.

Prenant comme exemple l'acierie Sysco (Sydney Steel Corporation), M. Broadbent a affirmé qu'on pourrait créer 1.500 emplois supplémentaires en débloquent les \$150 millions néces-

saires à la modernisation de ses hauts fourneaux. Les libéraux s'engagent à donner \$50 millions à la firme (propriété du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse) s'ils sont élus, dit M. Broadbent. Mais tiendront-ils cette promesse électorale qui ne couvrirait de toute façon que le tiers des besoins en capitaux de la compagnie?

Pour sa part, le chef du NPD s'engage à mettre en valeur les ressources locales (complexe sidérurgique déjà construit, main-d'œuvre qualifiée et installations portuaires excellentes) pour assurer la relance de cette industrie-clé pour Sydney, la seule ville de la Nouvelle-Ecosse à avoir élu un député néo-démocrate aux élections de 1974.

Clark modifie le style de sa campagne

par Pierre GRAVEL
envoyé spécial de LA PRESSE

NIAGARA — Depuis le début de sa tournée dans le Sud-Ouest ontarien dimanche, le chef conservateur Joe Clark a considérablement modifié le style de sa campagne. Oeuvrant cette fois dans des circonscriptions où les stratèges conservateurs estiment que la lutte sera serrée, contrairement à quelques bastions «bleus» visités depuis deux semaines, comme certains coins des Maritimes ou des provinces de l'Ouest, celui-ci a résolu de travailler au ras du sol et de rencontrer le plus grand nombre d'électeurs possible.

C'est ainsi qu'il a renoncé aux longs déplacements en avion et aux séjours de trois ou quatre heures dans les centres industriels ou urbains importants au profit de l'autobus qui lui permet de s'arrêter commodément,

pendant une demi-heure, dans six ou sept petites localités au cours de la même journée.

Pendant les deux premières semaines de sa tournée, le programme de chaque jour prévoyait généralement une visite industrielle le matin, comme les chantiers maritimes à Halifax ou les mines de sables bitumineux de l'Alta, puis en fin d'après-midi et en soirée, des meetings régionaux au cours desquels M. Clark pouvait énoncer les grandes politiques de son parti sur les questions d'envergure nationale mais reliées à ces divers milieux comme la construction navale ou les mines.

Cette semaine, le scénario est passablement différent. A chaque matin, le groupe qui accompagne M. Clark, environ 70 personnes, se partage entre deux autobus peints aux couleurs du parti et affichant le nom du lea-

der en grosses lettres: l'un emporte le chef et une quinzaine de ses conseillers et assistants, l'autre une cinquantaine de journalistes accompagnés de permanents du parti.

Après environ une heure de randonnée, le groupe s'arrête pour trente ou quarante minutes. Les journalistes et caméraman descendent les premiers et se mêlent à la foule de 100 ou 200 personnes rassemblées par l'organisation locale du parti. Dans la salle d'école, de la Légion canadienne, du YMCA, ou dans un centre commercial, l'orchestre qui accompagne Joe Clark en tournée et qui précède le cortège, a déjà commencé à réchauffer l'assistance. Quand le chef paraît, c'est évidemment l'ovation.

Celui-ci serre toutes les mains qui se présentent, affirme à chacun qu'il est très heureux de le

rencontrer et compte sur lui le 22 mai prochain. Prenant ensuite la parole, il commence par expliquer à quel point chaque vote est important et pourra faire la différence entre un gouvernement majoritaire ou minoritaire, conservateur cela va de soi. Après avoir soigneusement pris soin d'expliquer à quel point, une fois élu premier ministre, il aura besoin du candidat local à Ottawa, M. Clark résume les principaux thèmes de la campagne en cours en les apprêtant à la sauce locale.

En fin de journée, après plusieurs séances de ce style, c'est la grande assemblée en présence de plusieurs candidats de la région et de 500 à 1.000 partisans. M. Clark y reprend en les amplifiant les points abordés au cours de la journée en plus de s'arrêter sur certains sujets que lui inspire l'actualité politique du jour.

Hier soir, par exemple, devant environ 500 supporters de la région de Niagara, il a profité des plus récentes statistiques sur le chômage pour dénoncer l'inefficacité à ce chapitre du gouvernement Trudeau. «A son arrivée au pouvoir, a-t-il expliqué, le chômage était un mal local et saisonnier; après onze ans de gouvernement Trudeau, c'est devenu une calamité nationale et permanente».

A titre d'exemple de ce qu'un gouvernement conservateur ferait pour combattre ce problème, M. Clark a affirmé que son programme d'abattement fiscal correspondait aux paiements hypothécaires provoquerait la mise en chantier rapide d'au moins 45.000 nouvelles unités d'habitation et la création de 100.000 emplois directs ou indirects.

l'express

Le savoir de Joe

Ceux qui ont pu en douter seront dorénavant fixés: Joe Clark ne sait pas tout. «Vous savez, je ne sais pas tout», a-t-il répondu hier à un interlocuteur de Port Colborne, en Ontario. Une façon simple de reprendre la sentence d'un autre grand penseur: «Nul ne sait le tout de rien...». Mais le leader conservateur est cependant d'avis qu'il faudrait bien que le premier ministre Trudeau cesse, lui, de prétendre tout savoir!

Peine de mort: \$100,000

Les policiers et gardiens de prison du Canada viennent d'annoncer qu'ils investiront \$100.000 pour que la peine capitale devienne l'un des enjeux de la campagne électorale.

Pour Phil Jamieson, le président de l'Association de police du Canada, l'augmentation des crimes de violence au pays constitue une question plus importante que l'unité nationale. Malgré tout, aucun des partis ne se donne la peine d'en parler. M. Jamieson a ajouté que la sécurité personnelle était une question d'importance pour tous les individus.

Lewis vs Trudeau

«Combien de fois devrez-vous faire botter le derrière?» a demandé l'ancien chef du Nouveau parti démocratique, David Lewis, aux travailleurs qui votent pour MM. Trudeau et Clark.

M. Lewis faisait allusion à une remarque de M. Trudeau la semaine dernière, lorsque le premier ministre a invité des chômeurs à ne plus rester assis sur leur chaise et à travailler.

L'ancien chef néo-démocrate s'est dit indigné d'entendre M. Trudeau déclarer une telle chose, «lui qui est assis sur sa chaise depuis des années».

Trahison au Québec

Pour le ministre de l'Agriculture, Eugene Whelan, la souveraineté-association pour le Québec est une forme de trahison.

M. Whelan, qui prenait la parole à Walkerton, en Ontario, s'en est pris aux hommes politiques qui font passer leur loyauté provinciale avant leur allégeance fédérale.

Il a également accusé le chef conservateur Joe Clark d'être dans la poche des premiers ministres Davis et Lougheed, de l'Ontario et de l'Alberta.

Chaput candidat

M. Marcel Chaput, un souverainiste de la première heure, sera le candidat de l'Union populaire dans le comté de Sainte-Marie.

M. Chaput, qui avait été l'un des fondateurs du Rassemblement pour l'indépendance nationale au début des années 60, a été choisi pour faire la lutte au conservateur André Payette et au libéral Jean-Claude Malépart. Le comté est francophone dans une proportion de 95 pour cent. M. Chaput est l'éditeur du périodique souverainiste Ici Québec.

Pas de discrimination dans le congédiement de Mgr Lavoie

par Daniel L'HEUREUX de notre bureau de Québec

QUÉBEC — La Commission des droits de la personne en est venue à la conclusion que la décision du ministre de la Justice de congédier Mgr Raymond Lavoie comme aumônier de prison n'est nullement entachée de discrimination.

«La décision de la Commission dans ce dossier, qui fut prise il y a un mois, a été rendue publique hier par le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, à l'occasion de l'étude des crédits de son ministère.

L'enquête menée par la Commission révèle que c'est Mgr Lavoie lui-même qui aurait demandé à son évêque d'être relevé de ses fonctions à la prison d'Orsainville (tandis qu'il aurait refusé de signer un contrat d'engagement que lui proposait le ministre pour agir comme aumônier à la Maison Gomin, un centre de détention pour femmes de la région de Québec.

On se souviendra que Mgr Lavoie avait fait parler de lui au mois d'août dernier en atti-

rant l'attention de l'opinion publique «l'affaire Charest». Il fit plusieurs déclarations publiques sur les situations prévalant dans les prisons et les postes de police.

Mgr Lavoie était alors aumônier à la fois à la prison d'Orsainville ainsi qu'à la Maison Gomin. A la suite de ses prises

de positions politiques, le ministre, tout en continuant de lui verser son traitement, demanda à Mgr Lavoie de ne plus se présenter à la prison d'Orsainville, le temps qu'on évalue la situation.

Selon une lettre du sous-ministre René Dusault, également rendue publique hier, Mgr Lavoie aurait alors informé le ministre qu'il ne voulait plus jouer à Orsainville un rôle d'aumônier traditionnel mais plutôt agir comme «ombudsman» des détenus.

Le ministre de la Justice émit alors l'opinion que Mgr Lavoie devrait être remplacé et l'Archevêché devait par la suite désigner un nouvel aumônier pour la prison d'Orsainville.

Le ministre proposa toutefois à Mgr Lavoie,

au début de décembre, un contrat pour continuer d'agir comme aumônier à temps partiel à la prison Gomin.

Le refus du prélat de signer le contrat proposé amena le ministre, au mois de janvier, à donner à Mgr Lavoie un avis de congédiement en bonne et due forme.

Mgr Lavoie a par la suite soumis une plainte à la Commission des droits de la personne en

alléguant que son congédiement était motivé discriminatoirement par sa religion, ses convictions politiques et sa condition sociale.

Mais la Commission n'a pu trouver de preuve étayant une telle discrimination. La Commission suggère néanmoins au gouvernement de clarifier à l'avenir les conditions d'engagement et les conditions de travail de ses aumôniers.

Deux tornades: 50 morts aux E.-U.

OKLAHOMA CITY (Reuter) — Des tornades qui ont déferlé sur le nord du Texas et le sud de l'Oklahoma dans la nuit ont fait au moins 50 morts et six cents blessés.

A Wichita Falls, ville de 100,000 habitants, dans le nord du Texas, de douze à vingt-quatre personnes ont péri et environ quatre cents autres ont été blessées, a indiqué la police. Seize immeubles ont été détruits, des supermarchés ont été dévastés, et les locaux de l'université ont souffert. Toutes les lignes électriques ont été coupées. La Garde nationale a été dépêchée sur les lieux.

A Vernon (Texas), douze habitants sont morts et une cinquantaine d'autres ont été blessés.

HUMIDIFICATEURS

PIECES — SERVICE — NETTOYAGE

Téléphonez maintenant et économisez \$\$\$

NETTOYAGE \$21.95

10% DE RABAIS

sur les pièces accessoires, filtres, comprimés, sanitaires. Rabais accordé uniquement avec notre offre de nettoyage à prix spécial.

Téléphonez maintenant et économisez \$\$\$

DAVES SERVICE

381-8048

9400, Charles de Latour, Montréal

Offre valable jusqu'au 30 avril, sur présentation de cette annonce.

ROI DE LA RADIO

Les photos ou dessins peuvent légèrement différer(es) des modèles en vente

Montréal Magasin entrepôt 270-8261 507 est, rue Saint-Zotique



Chargex Master Charge

TELECOULEUR

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE



Financement disponible

COULEUR

PREMIERE QUALITE MARQUES CONNUES A PARTIR DE \$318



50 watts RMS Récepteur AM/FM stéréo. Technics, modèle SA-200 de 25 watts RMS par canal.



Cassette deck avec dolby de marque SANKYO. \$199



Magnétophones à bobines AKAI. \$399



100 watts RMS Récepteur AM/FM stéréo FISHER, modèle RS-1040 de 50 watts RMS par canal.

NOTRE GARANTIE EST LA MEILLEURE SATISFACTION ou REMBOURSEMENT



Haut-parleurs 35 watts de 3 voies \$180

\$99.00 LA PAIRE

UN ENSEMBLE EXCLUSIF CHEZ LE ROI

JVC SONY JVC

«Electro-Sound» Garantie 5 ans 36 watts RMS

2 haut-parleurs de qualité ELECTRO SOUND ES-35

Récepteur AM/FM stéréo de marque JVC, modèle JRS-61W de 36 watts RMS total

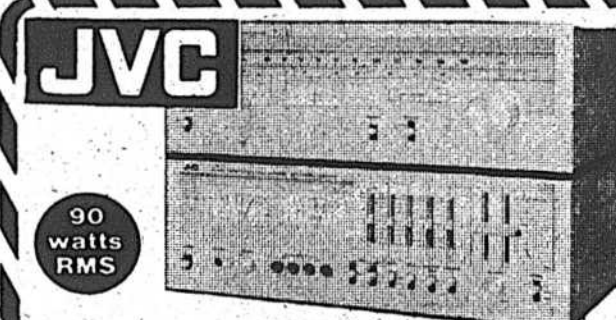
Tourne-disques SONY, modèle PST-1-LC à entraînement direct

PRIX DU ROI \$479

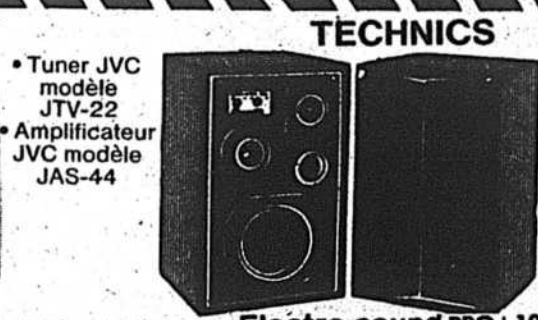


Table tournante PIONEER, modèle PL-518 à retour automatique et réglage de la vitesse par stroboscope.

\$199



90 watts RMS



Tuner JVC modèle JTV-22 Amplificateur JVC modèle JAS-44



Spécial l'ensemble complet \$1099

Table tournante TECHNICS modèle SL-220 Plan budgétaire disponible

BIENTOT 30 MAGASINS

MONTREAL Magasin entrepôt 507 est, SAINT-ZOTIQUE pres de la Plaza Saint-Hubert 270-8261

LIVRAISON GRATUITE

Remplacé par la Cour d'appel Le Tribunal des transports aboli

QUÉBEC (PC) — Le Tribunal des transports sera aboli dans sa forme actuelle, a annoncé hier le ministre québécois des Transports, M. Lucien Lessard.

Le ministre se rendait ainsi à une des recommandations de la firme Cégir, dont le rapport venait d'être déposé à l'Assemblée nationale par M. Lessard. Cégir avait été mandatée en février 1978 pour étudier les structures de la Commission des transports du Québec (CTQ).

C'est la Cour d'appel du Québec qui sera désormais seule habilitée comme instance d'appel des décisions de la CTQ. La décision a été prise après consultation avec le ministre de la Justice, a expliqué M. Lessard. Un projet de loi rendant ces décisions officielles sera sous peu présenté à l'Assemblée nationale, a fait savoir le ministre.

Cette mesure permettra au Québec de contourner une décision récente de la Cour suprême du Canada qui avait jugé partiellement inconstitutionnelle la création d'un Tribunal des transports.

Cégir Quant aux autres recommandations du rapport Cégir, elles seront étudiées par la commission parlementaire des transports avant d'être mises en oeuvre, a indiqué M. Lessard. Cette commission parlementaire sera convoquée dans les meilleurs délais. Les personnes et les organismes intéressés seront invités à faire valoir leur point de vue devant cette Commission parlementaire.

Parmi les recommandations de la firme Cégir, on peut noter:

- Que la Commission des transports soit dotée de pouvoirs élargis, appuyés sur une politique globale et à long terme des transports au Québec;
- Que l'élaboration des règlements passe du conseil des ministres à la CTQ, «organisme le plus près des besoins et des problèmes de l'industrie des transports»;
- Que la CTQ soit responsable de l'émission et des conditions des permis, et de la suspension ou de la révocation de ces permis;
- Plusieurs autres recommandations suggèrent des mesures pour accélérer la procédure actuelle. Ainsi, les décisions de la CTQ seraient usées dans un bulletin hebdomadaire au lieu de faire l'objet de publication dans la Gazette mensuelle du Québec.

Lévesque en Europe pour deux semaines

QUÉBEC (D'après CP) — Le premier ministre René Lévesque entreprendra à compter de demain des vacances de deux semaines en Europe.

Il s'envolera de Montréal vers Paris, a indiqué un collaborateur du premier ministre, ajoutant seulement qu'il voyageait à titre privé, sans donner d'autres détails.

L'INFORMATIQUE et les ORDINATEURS

FONT PARTIE DE NOTRE VIE QUOTIDIENNE

Que ce soit pour:

- Vos besoins professionnels
- Votre culture personnelle
- Votre plaisir

Une INITIATION A LA PROGRAMMATION DES ORDINATEURS est indispensable.

Cours de 12 heures (1 semaine) Lundi et mercredi soirs Samedi

1 ordinateur (TRS - 80) pour 2 étudiants Groupes de 10 étudiants maximum

INSCRIPTIONS: 747-9765 1er cours: 30 avril

ELIF INC. 725, Décarie suite 304 Saint-Laurent

LAVAL 1792, boul. Saint-Martin 681-2566	LONGUEUIL 1430, ch. Chamblay 677-8916	BROSSARD 2065, rue Lapinière 656-2424	TERRBONNE 950, rue des Salopiers 471-9850	GRANDY 39, rue Evangéline 378-9916	TRIOIS-RIVIÈRES 987, rue Saint-Maurice 378-8387	QUÉBEC 453, Boul. Charest 534-8252	SHERBROOKE 22 nord, Wellington 567-4294	JOUETTE 2 sud, Place Bourque 759-2090	SHERBROOKE Centre d'échecs Carrefour de l'Estrie 662-4667	SOREL 4 Boul. Flin 743-0020	VALLEYFIELD Centre d'échecs Valleyfield 371-9811
SAINTE-LEONARD Centre d'échecs Boulevard 729-2020	SAINTE-LAURENT Centre d'échecs Côte-Verte 326-3224	VERDUN 3966, rue Wellington 761-7127	POINTE-AUX-TREMBLES 12,952 est, Route-Dumas 648-3333	SAINTE-JEAN 921, Boul. de Saint-Jean 348-0010	BOULOUX Place Montnouch 512 St. Hubert-Laurier 444-0110	SHAWINIGAN Place Alexis 2792, Boul. Saint-Alexis 539-6915	LA TUQUE 295, rue Saint-Joseph 322-7548	THEFTORD MINES Galerie Theftford Miles 520, boul. Smith 335-5807	LEVIS Place Kennedy 68 Route Président Kennedy 633-7513	LA SARGE 77, 3e Rue est Plaza La Sarge 332-2066	ROUEN Rouen 111

Enquête sur Laval

Brabant se retire du dossier

par Michel AUGER

L'enquête sur l'administration du maire Lucien Paiement de Laval pourrait encore une fois être compromise par suite, cette fois, de la défection de l'un des deux commissaires, Me Alain Brabant, qui se retire du dossier parce qu'il ne veut pas être considéré comme une «marionnette».

C'est ce que LA PRESSE a appris hier de bonnes sources mais ni le principal intéressé, ni la Commission municipale de Québec n'ont émis de commentaires.

Cette enquête publique, qui n'en est actuellement qu'au stade des audiences préliminaires à huis-clos, a débuté au début de l'année.

Me Brabant et l'ingénieur Jean-Paul Boucher avaient été mandatés en novembre dernier pour faire une enquête complète sur l'administration lavalloise. Cette enquête de la Commission municipale de Québec, après plusieurs déclarations contradictoires au sein du gouvernement québécois, devait notamment tirer au clair plusieurs cas «pas catholiques» découverts par la Sûreté du Québec.

Les policiers de la brigade anti-corruption de la SQ avaient entrepris de fouiller ce dossier au début de l'an-



photo Michel Gravel, LA PRESSE. Le maire de Laval, M. Lucien Paiement.

née 1976. Leurs enquêtes avaient notamment porté sur la caisse électorale du maire Paiement.

Les deux commissaires avaient effectué plusieurs heures d'audiences et enregistré plusieurs témoignages les plus surprenants. Il semble que depuis quelques temps plusieurs «accrochages» soient survenus lors des séances à huis-clos et qui a finalement mené Me Brabant à se retirer du dossier.

Beaulieu

Interrogé la semaine dernière, le président de la Commission municipale, le juge Richard Beaulieu, avait reconnu que l'enquête sur Laval avait connu certaines difficultés mineures mais que tout était revenu à la normale. Le juge Beaulieu est actuellement à la recherche d'un remplaçant à Me Brabant qui retourne à la pratique privée du droit.

Enfin, le maire Lucien Paiement, qui depuis que ce dossier est à l'étude a toujours maintenu qu'il répondrait en temps et lieu à ses détracteurs, fait face à une poursuite importante de la part du fisc québécois.

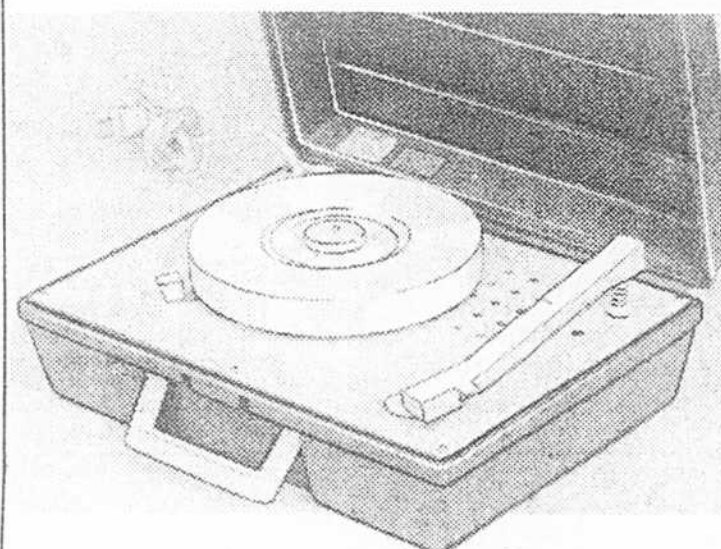
Le 23 mars dernier, le ministère du revenu lui réclamait, de même qu'à son épouse, une somme totalisant près de \$160,000 d'impôt non payé depuis près de vingt ans. Le maire Paiement a annoncé qu'il en appellerait de cette décision.



tourne-disques compact portatif «Bali»

Prix Simpsons **26⁹⁹**

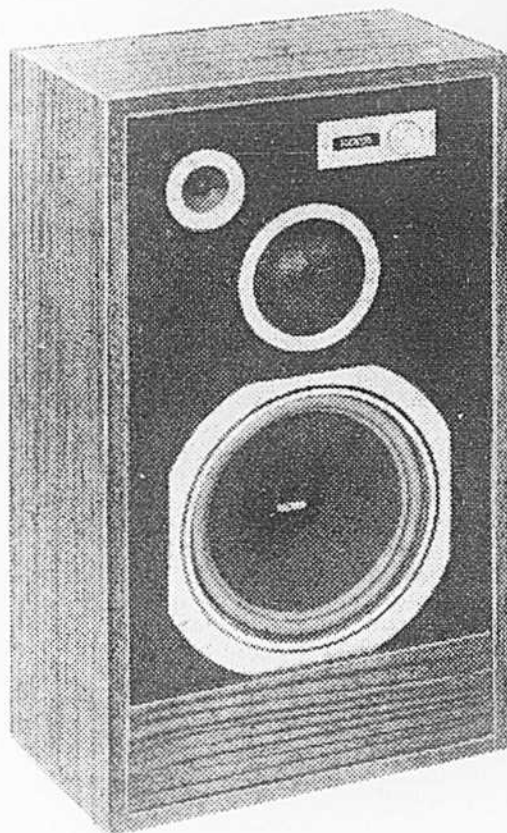
Modèle à amplificateur entièrement transistorisé. Moteur de luxe avec adaptateur pour disques 45 tours incorporé. Bras de tonalité avec aiguille saphir. Coffret plastique moulé conçu pour l'usage par les enfants. Compact, et très pratique car il est portatif. Prise de sûreté. Ton bleu. 4 1/8" x 12 1/2" x 10 1/4". Modèle SP-20.



pratique tourne-disques portatif CA «Bali»

Prix Simpsons **22⁹⁹**

Modèle à amplificateur entièrement transistorisé. Moteur de luxe avec adaptateur pour disques 45 tours incorporé. Bras de tonalité avec aiguille saphir. Pour jouer microsillons 33 tours et disques 45 tours. Contrôles de volume et tonalité. Attrayant coffret genre mallette. 12" x 9 1/2" x 4 1/4". Modèle SP-15.



superbe système de son de «Lloyd's»

Prix Simpsons

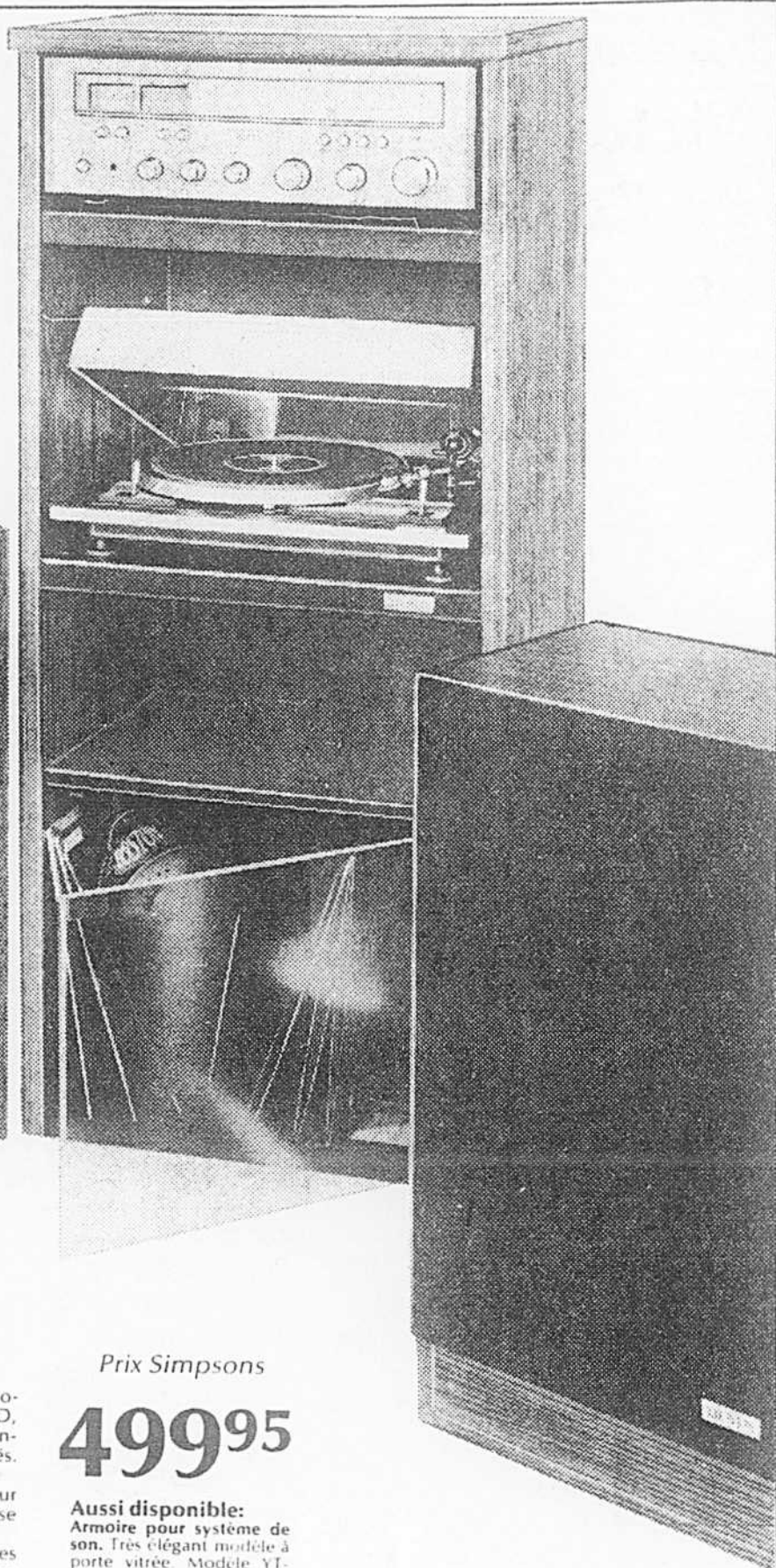
499⁹⁵

Récepteur AM-FM très sensible avec 2 indicateurs de syntonisation; débit de puissance de 30 watts par canal à 0.6 THD, de 20 Hz à 20 KHz. Peut prendre 2 paires d'écouteurs. Contrôles à détente pour volume, notes graves et notes aiguës. Modèle H-430.

Table tournante à bras en «S» équilibré avec contrôle pour antipatinage. Cartouche magnétique ADC. Arrêt et reprise automatiques. Modèle H-701.

Haut-parleurs de luxe 3 sens, à suspension d'air. Enceintes comprenant: haut-parleur 10" pour notes graves, 5" pour notes moyennes et anneau 3" pour notes aiguës avec contrôles. Grille amovible. Env. 26" x 15" x 10". Modèle M-045.

Aussi disponible: Armoire pour système de son. Très élégant modèle à porte vitrée. Modèle VT-9250. Prix Simpsons **99⁹⁵**



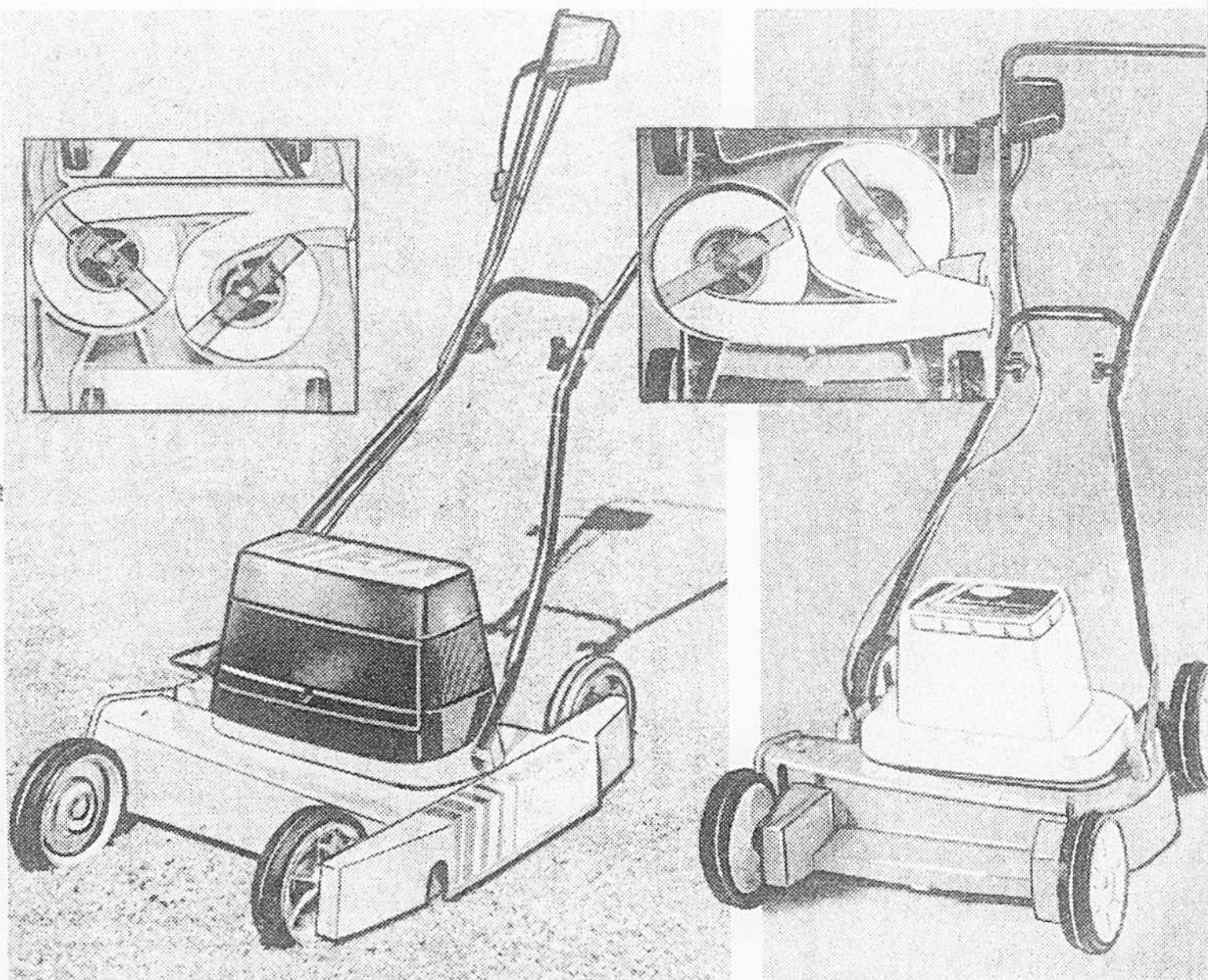
Rayon 395, au cinquième. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno. Venez, écrivez... ou composez 842-7221... jour et nuit



pour un beau décor, adoptez une de ces jolies plantes

- Variété de plantes vivaces avec jardinière. Lierre, pépéromies, plantes araignées et de nombreuses autres dans la sélection. **189**
- Violettes africaines avec jardinière 3 1/2". en floraison. Choix de rose pâle, blanc, mauve ou pourpre. **289**
- Plantes diverses avec jardinière 6". Comprend: Diffenbachia, fougère, croton, cissus, ficus benjamina, figuier pleureur, ficus decora. Dans de jolis emballages, pour offrir en cadeau. **599**
- Variété de plantes avec jardinière 6". Un très beau choix comprenant potnos, lierre, begonias et autres plantes. **599**
- Variété de plantes avec jardinière 8". Choix de cissus, plantes araignées, asperge, fougère, lierre, etc. **999**
- Variété de plantes avec jardinière 10". 36" à 60" de haut. Schefflera, palmier areca, ficus benjamina (figuier pleureur) et philodendrons. **1799**

Pour achat en personne seulement



tondeuse électrique 18" «Sunbeam» avec taille-gazon»

Prix Simpsons **164⁹⁸**

- Modèle à puissant moteur 10 amp. et carter à aspiration pour un rendement hors pair!
- Ramasse-gazon et taille-gazon d'une grande efficacité inclus.
- Coupe l'herbe et taille bordures des pelouses pour vous faciliter la tâche.
- Guidon basculant à poignée vinyle; réglage 5 hauteurs de coupe.
- Modèle RE 210 H.

tondeuse électrique 18" de luxe de «Sunbeam»

Prix Simpsons **124⁹⁹**

- Modèle coupant sur 18" de largeur grâce à l'action de ses lames jumelées.
- Roues 6" réglables 5 positions pour tous vos travaux de coupe.
- Puissant moteur 10 amp.; carter aluminium moulé à action aspirante.
- Décharge unique. Modèle RE 191.

Aussi disponible: Cordon-rallonge, 30 m. ch. **999**

Rayon 690, au sous-sol. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno. Venez, écrivez... ou composez 842-7221... jour et nuit (sauf indication contraire)

Les libéraux ont leur Italien

Victoire serrée de Carlo Rossi dans Bourassa

par Gilbert LAVOIE

«Si les électeurs du Québec savent à l'avenir faire confiance comme ils l'ont fait dans le passé au Parti québécois... au Parti libéral...». Ce malheureux lapsus du ministre de la Justice, M. Marc Lalonde, devant les militants libéraux du comté de Bourassa, hier soir, n'a pas empêché les membres en règle de donner au parti ce qu'il voulait: un candidat italien.

Carlo Rossi, lieutenant-détective de la police de la CUM, spécialiste des négociations dans les cas de prises d'otage, l'a emporté de justesse contre son adversaire, également d'origine italienne, M. William Cusano. M. Rossi a obtenu 97 voix, contre 95 pour son adversaire; une dizaine de bulletins ont été rejetés. Cette assemblée de mise en nomination n'aura pas été la plus réussie pour les libéraux fédéraux, qui voulaient absolument une candidat d'origine italienne dans Bourassa.

Injonction refusée

Le mot d'ordre avait été donné dès le 3 avril par le ministre André Ouellet, ce qui a eu l'heur de déplaire à certains militants, dont un avocat, Me Raymond Cloutier, intéressé à se porter candidat. Me Cloutier a même tenté d'obtenir une injonction hier après-midi, pour faire ajourner l'assemblée de mise en nomination. Dans sa requête présentée devant le juge Perry Myers, l'avocat a soutenu que l'attitude du parti faisait preuve de discrimination.

Le juge a néanmoins refusé d'émettre une injonction, expliquant que le requérant n'avait pas présenté sa demande de bulletin de candidature dix jours avant l'assemblée de mise en nomination, comme le stipulent les règlements du parti. Interrogé à ce sujet hier soir, le ministre Marc Lalonde a refusé de commenter ce cas spécifique, signalant cependant que la commis-



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE
Le candidat libéral dans Bourassa, Carlo ROSSI.

sion politique du parti a le droit de refuser toute candidature.

M. Lalonde a nié que le parti ait imposé des candidats d'origine italienne. MM. Rossi et Cusano avaient eux aussi reçu le mot d'ordre de ne faire aucun commentaire: «On m'a demandé de ne pas commenter quoi que ce soit pour le moment», a expliqué M. Rossi.

Par ailleurs, dans son discours de présentation, le policier a insisté sur son appartenance au comté de Bourassa. «Je suis le fils du comté, je suis de la maison», a-t-il lancé avec passion, ajoutant que sa devise à Ottawa serait celle des scouts: «Toujours prêts».

M. Rossi s'est dit décidé à défendre le principe d'un «Canada uni, sans oublier les justes attentes de notre peuple québécois».

Les conditions minimales de travail

L'Opposition appuiera Johnson

QUEBEC (PC) — Le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, a présenté hier devant l'Assemblée nationale un projet de loi qu'il a qualifié de «progrès considérable pour notre société».

Il s'agit du projet de loi 126, définissant des conditions minimales de travail, que l'Assemblée a discuté en débat de deuxième lecture.

Les porte-parole de l'Opposition, le député libéral de Portneuf, M. Michel Pagé et le député unioniste de Johnson, M. Maurice Bellemare, ont annoncé que leur formation politique allait appuyer le projet de loi à l'occasion de ce débat.

«C'est un pas franchi dans l'amélioration des conditions de travail d'un million de salariés québécois qui, non syndiqués, n'ont pas d'autre protection que le Code civil», a dit le ministre Johnson.

«C'est un projet de loi qui vient bonifier une certaine situation, qui apporte des améliorations dans plusieurs secteurs», a dit de son côté le député Pagé. Le gouvernement a une responsabilité sociale de veiller à une redistribution équitable de la richesse.

Pour sa part, le député unioniste, Maurice Bellemare a cité des éditeurs qui ont qualifié le projet de loi de

«nouveau code du travail pour les non-syndiqués».

Articles

Le projet de loi comprend plusieurs articles qui auront des répercussions sur la Commission du salaire minimum qui cédera sa place à une Commission des conditions minimales de travail.

Les amendes allant jusqu'à \$3.000 seront imposées aux em-

ployeurs qui transgresseront la loi. Les travailleurs mis à pied auront droit à des délais d'avis et à des vacances payées dont la durée proportionnelle à leur temps de service.

Le projet prévoit également l'instauration de congés de maternité, de jours fériés payés et même d'un congé de mariage pour qu'un travailleur puisse disposer du temps nécessaire à la

célébration de ses noces.

Tous ces articles tiendront lieu de conventions collectives pour les travailleurs non syndiqués. M. Johnson a rappelé que la meilleure défense des travailleurs demeurait néanmoins la syndicalisation.

Tard en soirée, hier, le débat se poursuivait sur l'opportunité de la deuxième lecture du projet de loi.

Hausse de taxes de \$269 millions pour les Ontariens

TORONTO (CP, UPC)

— Le trésorier Frank Miller a présenté hier un budget de plus de \$15 milliards, comportant de nombreuses hausses de taxes pour les Ontariens.

Ainsi, les primes d'assurance-maladie grimperont de \$2 par mois pour les familles et de \$1 par mois pour les célibataires, les taxes sur les cigarettes, la bière et certains vins monteront tout comme celles sur

l'essence et autres carburants.

Par contre, les droits de succession et les impôts sur les dons en argent sont éliminés, ainsi que les taxes sur les détecteurs de fumée, les avions, l'équipement de cuisine pour les restaurants et les matériaux pour la construction d'immeubles à énergie solaire sont éliminés.

Le budget prévoit des stimulants pour les nouvelles entreprises et

pour celles qui veulent prendre de l'expansion et consacrer \$79 millions à la création d'emplois pour les jeunes.

Toutefois, c'est le gouvernement qui aura la meilleure part, car les hausses de taxes sont de l'ordre de \$269 millions, tandis que les exemptions totalisent \$88 millions, donnant un revenu additionnel de \$181 millions à Queen's Park.

La taxe de vente provinciale reste la même à 7 p. cent, ainsi que l'impôt sur le revenu des particuliers, qui continuera d'égaliser 41 p. cent de l'impôt fédéral de base.

C'est le premier budget présenté par M. Miller, devenu trésorier provincial l'été dernier. Le déficit prévu est de \$1.153 milliard, et le gouvernement s'engage à tenter d'en arriver à un budget équilibré en 1984.



Frank MILLER

Assistés sociaux Caron veut une commission parlementaire

QUEBEC (PC) — Soulignant qu'il y avait au Québec 463.513 assistés sociaux, le député libéral de Verdun, Lucien Caron a demandé hier au gouvernement de tenir une commission parlementaire afin d'entendre les suggestions des députés pour corriger cette situation.

Le leader parlementaire du gouvernement Claude Charron lui a rappelé que la commission des Affaires sociales siègera la semaine prochaine pour étudier les crédits du ministre des Affaires sociales et que les députés pourront y faire toutes les suggestions pertinentes.

C'est la deuxième fois que M. Caron soulève à l'Assemblée nationale le problème des assistés sociaux au Québec qui, a-t-il souligné, représentent près de 10 pour cent de tous les Québécois.

Se basant sur un document du gouvernement, M. Caron avait choisi ce sujet lors de son intervention, la semaine dernière, dans le débat en réponse au discours inaugural.

Le député a rappelé que 250.312 ménages et 117.305 chômeurs vivent actuellement de l'assistance sociale au Québec. La région administrative de Montréal compte à elle seule 79.562 ménages et 138.016 personnes sur l'assistance sociale qui reçoivent chaque mois plus de \$21 millions.

KENMORE...qualité et haut rendement!

machine à laver 3 programmes Kenmore
389⁹⁸

A. Modèle calibre lourd à 3 programmes normal pour lessives moyennes, repassage permanent à double refroidissement pour éliminer les taches plus causées par l'essorage et court pour tissus délicats. Système de vidange «Free-Flow» pour faire écouler rapidement l'eau sale; vous obtenez ainsi une lessive plus propre et votre machine dure plus longtemps. 2 combinaisons de température pré-réglées pour lavage normal. Moteur 2 vitesses calibre lourd. Blanc seulement. Modèle 48100.

efficace séchoir Kenmore assorti
259⁹⁸

B. Choix de 2 températures pour lessive normale et tissus délicats. Réglage pour séchage avec chaleur ou sans chaleur. Programme repassage permanent avec cycle refroidissement 5 minutes éliminant les taches plus causées par la chaleur. Bouton-poussoir de sûreté pour mise-en-marche. Moteur calibre lourd. Blanc seulement. Modèle 88100.

cuisinière Kenmore avec four facile à nettoyer
294⁹⁸

D. Modèle à four contrôlé par horloge pour mise-en-marche cuisson arrêt à l'heure désirée. Grillon à contrôle variable pour une cuisson sans éclaboussures et des aliments plus juteux. Four à préchauffage automatique diminuant temps de cuisson. Hublot «Visi-Bake». 4 éléments: un de 8" et 3 de 6" à chaleur inférieure. Prise programmée pour petits appareils. Minuterie. Intérieur du four en acier fini porcelaine. Env. 24"x26"x47". Blanc. Modèle 50090.

Couleurs: \$10 de plus

RABAIS \$30 lave-vaisselle économique Kenmore
419⁹⁸

F. Modèle à 6 boutons-poussoir pour programmes: plats et casseroles, rinçage attente, lavage normal, dispositif «Water Miser» pour économie d'eau, séchage par air chaud ou par air froid. Réglages pour chauffe-assiettes et lavage léger sur cadran. Action de lavage 2 niveaux. Séchage par air pulsé. Blanc. Modèle 79441.

Couleurs: \$10 de plus. Aussi disponible: lave-vaisselle à encastrement. Blanc. Modèle 79320. Ord. 419.98 389.98



congélateur vertical 10.3 pi. cu. Kenmore
359⁹⁸

C. Ce pratique congélateur peut contenir jusqu'à 350 lb d'aliments congelés... le tout à portée de la main! Isolant mousse rigide 2". Intérieur plastique moulé ABS. Plateau fil métallique amovible au fond; 2 tablettes de congélation. 1 tablette amovible et 4 tablettes dans porte. Contrôle de température. Porte se fermant automatiquement. Extérieur acier fini acrylique. Env. 48 1/2"x27 1/2"x28 1/2". Blanc seulement. Modèle 51010.

réfrigérateur 17.14 pi. cu. Kenmore sans givre
595⁹⁸

E. Un modèle très économique vous évitant la corvée du dégivrage. Section congélateur cap. 155 lb. à contrôles séparés. Plateau à glaçons et 1 clayette. Section réfrigérateur à 2 clayettes pleine largeur, réglables 10 positions. Hydrateurs jumelés, conditionneur à beurre, bac à oeufs moulé. Extérieur acier fini acrylique. Env. 32"x64 1/2"x25". Blanc. Modèle 78920. Couleurs: \$10 de plus.

réfrigérateur 13 pi. cu. Kenmore sans givre
439⁹⁸

G. Un modèle très pratique, offert à bas prix! Notez-en les nombreux atouts: aucun dégivrage requis — température uniforme vous économisant temps et énergie. Grand congélateur cap. 79 lb. Hydrateur pleine largeur, clayettes coulissantes amovibles, faciles à nettoyer. Intérieur en polystyrène se nettoyant avec un linge humide, ne retient pas les odeurs. Extérieur acier fini acrylique. Blanc seulement. Modèle 38900.

La marchandise de cette page est disponible chez:

PLACE VERTU, ST-LAURENT
MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD
LES GALERIES D'ANJOU
CARREFOUR DU NORD,
ST-JÉRÔME

Montréal 333-5811
St-Jérôme 432-1130

Aussi disponible à ces bureaux de vente SEARS: Châteauguay, Repentigny, Terrebonne, LaSalle, Rosemère, Montréal-Nord et Chomedey.



Rayon 430, au cinquième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou, au Carrefour Laval et aux Promenades St. Bruno.

842-7221

BREF

Un 1er plan de pyramide

BERLIN (AFP) — Un des secrets de la construction des pyramides pourra probablement être élucidé grâce à une découverte de l'architecte est-allemand Friedrich W. Hinkel, qui a récemment découvert au Soudan le premier plan connu d'un de ces monuments.

L'architecte a trouvé ce plan sur une dalle gravée large de 160 centimètres, en examinant la pyramide de Begrawiya (Soudan septentrional) pour le compte des services archéologiques locaux.

Vieux de 2,000 ans environ, le dessin comprend des coordonnées rectilignes et des indications angulaires. Il reproduit aussi la plateforme terminale de l'édifice.

faits divers

Lance sur la sellette

WASHINGTON (UPI) — Des enquêteurs ont appris que l'ancien directeur du budget américain, Bert Lance, s'était servi de son influence au sein de la Maison-Blanche pour venir en aide à deux millionnaires qui avaient versé un pot-de-vin de \$1.5 million à un officiel arabe en échange de droits de forage pétrolier, mais qui avaient reçu peu de choses en retour.

Les contacts de M. Lance avec la Maison-Blanche des mois après son départ comme directeur du Budget ont été révélés lors d'une poursuite entamée par le secrétariat à la Justice contre les deux hommes d'affaires, R. Eugene Holley et Roy J. Carver. Les deux millionnaires sont accusés d'avoir corrompu un officiel arabe, devenu par la suite secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole.

M. Carver, 70 ans, est un philanthrope bien connu et l'un des hommes les plus riches des États-Unis.

La Maison-Blanche a nié hier que M. Lance ait commis un écart quelconque.

Des tornades font 26 morts

HOUSTON (D'après AP) — Au moins 26 personnes ont été tuées et plus de 250 autres blessées lorsque des tornades se sont abattues hier sur la frontière du Texas et de l'Oklahoma, dans une région surnommée «Tornado Alley». Des journalistes font état de 15 morts dans la ville de Wichita Falls, au Texas, où deux centres d'achats bourdonnants d'activités ont été rasés.

Par ailleurs, 20 voitures ont été démolies sous un pont et sur une butée. Des témoins ont indiqué que le toit de certaines voitures avait été arraché en raison de la force de l'impact et que les débris étaient maculés de sang.

Un fou sur le USS Kennedy

PORTSMOUTH (Va.) (UPI) — Le commandant du porte-avion USS John F. Kennedy a déclaré hier que la marine était à la recherche d'un «fou» qui serait responsable des cinq incendies qui ont coûté la vie à une personne et causé des blessures à 34 autres sur le bateau géant.

Le capitaine Lowell Meyers a de plus souligné qu'il était convaincu que les cinq incendies séparés qui se sont déclarés sur le porte-avion ancré au chantier maritime de Norfolk ont été allumés délibérément.

Remises de peine maintenues

NASHVILLE, Tennessee (AP, UPI) — La Cour d'appel de l'État du Tennessee a refusé hier d'annuler les remises de peines accordées par l'ancien gouverneur Ray Blanton deux jours avant d'abandonner son poste.

Son successeur, le gouverneur Lamar Alexander, avait fait valoir que certaines des commutations n'étaient pas valides parce que les documents autorisant celles-ci n'avaient jamais été signés.

M. Blanton avait accordé sa clémence à 52 prisonniers, dont plusieurs meurtriers, le 15 janvier dernier, deux jours avant son départ comme gouverneur. Son geste avait soulevé l'indignation à la fois des démocrates et des républicains.

D'ailleurs, M. Blanton fait l'objet d'une enquête d'un grand jury fédéral à la suite d'un scandale de corruption, car il aurait accepté de l'argent en échange de sa clémence.

justice

Toledo devra rembourser le fisc

TORONTO (d'après CP) — M. Antonio Toledo, ancien président de la société Benson and Hedges Canada Ltd, a été condamné hier à rembourser \$92,181.23 par une cour provinciale, à la suite de son plaidoyer de culpabilité à l'accusation d'avoir fraudé le fisc entre 1970 et 1972.

Le juge Charles Scullion a accordé à Toledo, 49 ans, un délai d'un an pour s'acquitter de son amende, sans quoi, il devra faire face à une peine d'emprisonnement de quatre mois.

sciences

Nucléaire: l'opposition s'accroît

NEW YORK (AFP) — L'énergie nucléaire aux États-Unis se heurte à une opposition de plus en plus grande de la part de l'opinion publique, révèle un sondage publié cette semaine et réalisé pour le compte du New York Times et de la chaîne de télévision «CBS».

Selon cette étude, seuls 46 pour cent des Américains sont en faveur d'un développement de l'énergie nucléaire, contre 69 pour cent en juillet 1977. Quarante et un pour cent sont opposés à ce développement, contre 21 pour cent lors de cette étude précédente.

médecine

Enrayer le mal du légionnaire

BLOOMINGTON, Indiana (UPI) — Des ouvriers ont commencé hier à défaire trois tours de refroidissement de l'Université de l'Indiana, que l'on a identifiées précédemment comme étant la source du «mal du légionnaire» qui a causé la mort de cinq personnes.

Le remplacement du système de refroidissement coûtera \$190,000 et devrait être complété d'ici trois semaines.

Plus de 35 cas du «mal du légionnaire» ont été attribués à une bactérie qui se logeait dans le système de refroidissement vieux de 20 ans qui était utilisé par le «Memorial Union» de l'université. Dans cinq cas, la maladie a entraîné la mort des victimes.

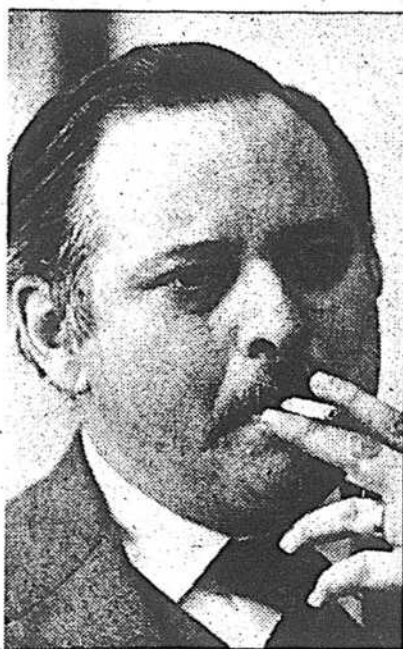
Parizeau: pas question d'abaisser les impôts au niveau de l'Ontario

par Gilles GAUTHIER de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le ministre des Finances du Québec, Jacques Parizeau, a demandé hier soir la compréhension des Québécois, «qui sont tous un peu crédulistes dans l'âme en priant le gouvernement de couper les impôts et de tripler ses dépenses».

Affirmant que la proposition 13 de Californie constituait le geste politique le plus important de notre époque et qu'il était «urgent et crucial» de ralentir le rythme des dépenses et de diminuer les impôts, il a dit que la population devait faire des choix et accepter que des gens, notamment ceux de la fonction publique et des programmes gouvernementaux soient touchés par des contrôles qui doivent être plus serrés que jamais.

Parlant devant la Chambre de commerce de Sainte-Foy, il a par ailleurs déclaré qu'il était absolument hors de question dans un avenir prévisible d'abaisser les impôts de tous les Québécois au niveau de ceux des Ontariens.



«Nous n'en avons tout simplement pas les moyens, a-t-il expliqué, parce que nos revenus sont inférieurs et nous offrons les mêmes services publics».

Rappelant un article paru dans LA PRESSE il y a quelques jours et dans lequel on démontrait que 75 p.c. des Québécois étaient encore plus taxés que les Ontariens, M. Parizeau a affirmé qu'il ne considérerait pas cette conclusion comme une attaque, comme plusieurs auraient pu le croire, mais bien comme un compliment parce que, «il y a quelques années, c'était 100 pour cent des nôtres qui étaient plus taxés».

Le ministre a par ailleurs expliqué que le gouvernement n'avait pas de plan global de développement du Québec mais qu'il choisissait des secteurs prioritaires d'intervention et s'attaquait à fond aux problèmes qui les touchaient.

Il a donné l'exemple des «secteurs mous», des pâtes et papier, de l'amiante, du tourisme, de l'agro-alimentaire et du manque de capital de risque.

«On commence, a-t-il conclu, à s'éloigner de schémas dogmatiques et quasi religieux pour essayer d'être aussi concret et pragmatique que possible.»

Paterson:

Défis à relever

par Madeleine BERTHAULT

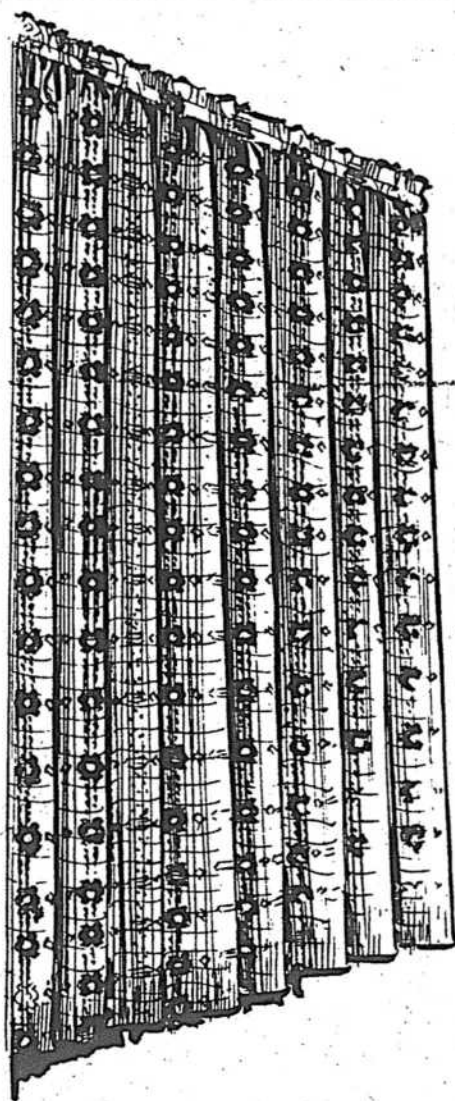
Pour sa prochaine année d'existence, le Comité d'action positive a deux grands «défis» à relever: le référendum et la définition du rôle de la communauté anglophone au Québec. C'est du moins ce qui ressort des projections pour 1979 brossées par l'un des coprésidents de l'organisme, M. Alex Peterson, hier soir au cours de l'assemblée générale annuelle.

Le comité se porte bien et le travail va bon train: «Les forces fédéralistes entendent faire participer un nombre maximum de personnes à la campagne et... nous affirmons aujourd'hui que nous sommes bien organisés, que nous restons en contact étroit avec nos homologues et que nous gagnerons le référendum avec la collaboration de tous», déclarait M. Peterson.

Ce dernier a de plus lancé un appel particulier aux anglophones du Québec et à «toutes les personnes de bonne volonté» qui désirent vivre ici, afin qu'ils disent comment ils envisagent l'avenir.

Reconnaissant qu'il y a nombre d'anglophones qui ont quitté la province, M. Paterson a souligné que des milliers restent et «ont la ferme intention de continuer à s'y sentir chez eux». «C'est pourquoi, ajoute-t-il, au cours des prochains mois, nous ferons savoir quels sont les termes et les conditions que nous jugeons indispensables à l'épanouissement d'une société anglophone dynamique au Québec. Et nous ferons tout pour persuader l'ensemble des Québécois qu'il est dans leur intérêt de préserver l'existence de ce type de société».

Par ailleurs, tout en admettant que les anglophones doivent «continuer à montrer leur désir d'apprendre et d'utiliser la langue de la majorité», M. Peterson précise cependant qu'il existe déjà «une importante proportion de Québécois qui utilise l'anglais comme langue première, que de nombreuses parties de la province ont été mises en valeur par des anglophones et que leur contribution a été et restera un élément fondamental».

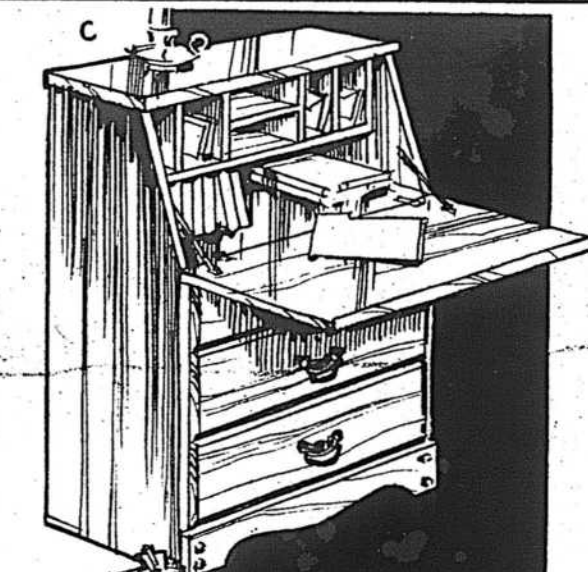


RABAIS 1.50 PANNEAUX "Lynn" 100% polyester d'entretien facile

Frais panneaux diaphanes prêts à poser. Pratique tête à passe-triangle et ourlet fini avec minutie. D'entretien facile, vous n'avez qu'à laver et suspendre pour sécher. Peu ou pas de repassage requis. Rouille, brun, ton or ou blanc sur fond blanc. Rabais 1.50 sur chaque panneau.

Dimensions:	Ord.	Vente
45" x 63"	6.49	4.99 ch
45" x 81"	7.49	5.99 ch
45" x 95"	8.49	6.99 ch

Rayon 385, au sous-sol. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.



RABAIS 9.99 bureaux non peints offerts à bas prix

Ideals pour la maison ou le chalet. Choix de 3 modèles, tous poncés soigneusement et prêts à peindre. Construction bois dur massif et contreplaqué. Dessus bouleau massif. Ferrures métal fini laiton aspect antique.

- A. Bureau simple. Avec 3 tiroirs. 34" x 18" x 30". Prix ord. Simpsons 79.98 **69.99**
- B. Bureau ministre. Avec 6 tiroirs. 48" x 18" x 30". Prix ord. Simpsons 109.98 **99.99**
- C. Secrétaire-chiffonnier. Avec 3 tiroirs, abattant se transformant en tablette de travail Hors tout. 30" x 16" x 46". Prix ord. Simpsons 119.98 **109.99**

ens. 9 pcs de style provincial français au fini cerisier

Prix Simpsons **\$2599**

Ajoutez un cachet d'antan à votre salle à dîner avec ce luxueux ensemble aux caractéristiques recherchées. Chaud fini cerisier rebelle aux taches, construction bois dur. Attrayants, accents ton or. Ens. 9 pcs comprenant: bahut 59" x 15 1/2" x 30", vaisselier 55" x 12 1/2" x 32", table à piedestal 64" x 42" x 30", extensible à 82", 1 fauteuil et 5 chaises. Chaises à recouvrement velours beige.

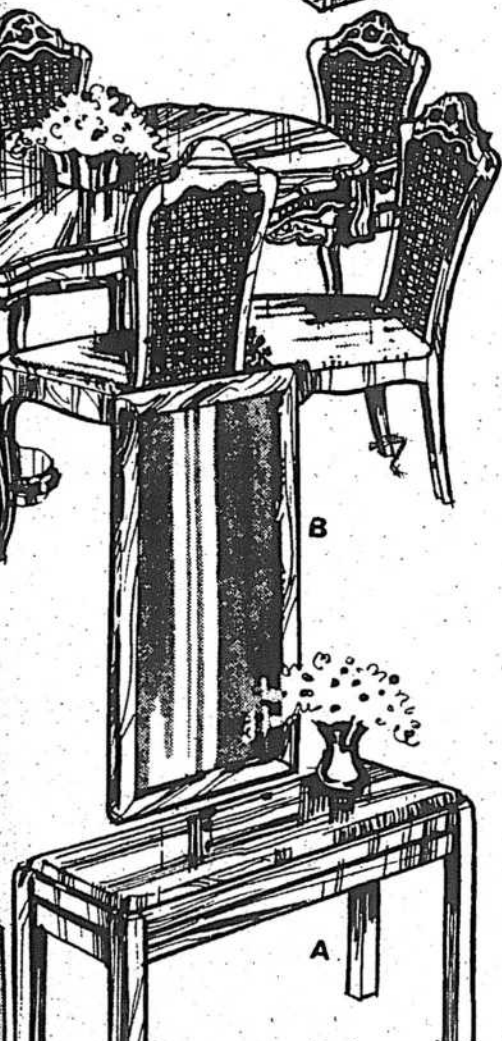


RABAIS \$70 ensemble de coin 2 pcs "Bauhaus" style contemporain

Prix ord. Simpson 699.98 **629.98** ens. 2 pcs

Superbe ensemble alliant belle apparence et confort accru. Modèle de style tuxedo très demandé avec dossier et siège à coussins épais et luxueux, rembourrés mousse polyuréthane, enveloppés «Dacron» polyester. Construction à cadres bois dur et ressorts ne s'affaissant pas. Recouvrement coton imprimé d'aspect oriental. Tons tempés bleuvert sur fond ton étain. Canapé 88" x 24" x 32". Causeuse un appui-bras 59" x 24" x 32".

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit



console et miroir de style contemporain

A. Console B. Miroir Prix Simpsons **199.99 99.99**

Élegants accents pour relever le décor de votre entrée ou pour ajouter une touche moderne à votre séjour. Placages de pacanier pour un cachet chaleureux et construction en bois dur. A. Console 39" x 14" x 27" B. Miroir encadré 20 1/2" x 40 1/2" Rayon 401, au sixième. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Lazure: mesures radicales aux centres Lanaudière

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, estime que des «mesures fort radicales, graves et sérieuses» devront être prises pour corriger la

situation aux centres d'accueil Lanaudière.

On se souviendra que LA PRESSE avait fait état, la semaine dernière, de la piètre qualité des soins prodigués par ces centres d'accueil, notamment aux plans de l'hygiène, de la nourriture et de la sécurité.

Répondant à l'Assemblée nationale, hier, à une question du député Jean-Guy Mercier, le ministre Lazure n'a pas mâché ses mots à l'endroit de ces centres d'accueil situés en banlieue nord de Montréal.

M. Lazure a indiqué

qu'une enquête avait été effectuée et qu'un rapport lui avait été remis jeudi dernier. Or, a-t-il affirmé, la lecture de ce rapport lui a clairement démontré que cette enquête avait été grandement justifiée.

«L'enquête a démon-

tré qu'il y a des pratiques administratives tout à fait irrégulières dans ce centre d'accueil», a-t-il soutenu hier.

Le ministre a indiqué qu'il a l'intention de rendre ce rapport public, mais qu'il désire

auparavant permettre aux autorités du Centre d'accueil d'y répondre par écrit.

«Je pense, a-t-il ajouté, que nous aurons à prendre des mesures fort radicales, des mesures graves, des mesures sérieuses. J'aurai l'occasion, au moment de

rendre le rapport public, de parler plus longuement de ces mesures.»

M. Lazure a conclu en rappelant que c'est grâce au personnel de l'établissement visé si le ministère des Affaires sociales a pu être mis au courant de ces mauvaises pratiques de gestion.

Les 15,000 techniciens de Bell se préparent à la grève générale

par Laval LE BORGNE

Pas à pas, groupe par groupe, les quelque 15,000 techniciens de Bell Canada se dirigent vers une grève générale qui, à moins de progrès substantiels à la table de négociations, aura lieu pendant la campagne électorale fédérale.

L'exemple du piqueur solitaire de Toronto qui, en dressant un piquet de grève pendant une journée avait entraîné le débrayage d'environ 200 préposés à l'entretien des véhicules, la semaine dernière, a été suivi par bien d'autres membres du Syndicat des travailleurs en communication du Canada (CTC) au Québec et le sera la semaine prochaine encore.

Environ 150 techniciens de la ville de Québec ont débrayé lundi; hier ils étaient tous dehors, les 700, et une centaine de leurs camarades de Trois-Rivières avaient emboîté le pas.

À Montréal hier, deux des cinq sections locales qui regroupent les quelque 3,000 membres de la région ont décidé à la quasi-unanimité de débrayer au moins une journée.

Ceux du secteur nord-est de l'île de Montréal et de la rive-nord (qui comprend Laval et s'étend jusqu'à Mirabel) étaient même décidés, à 189 contre 4, à débrayer ce matin même; à la dernière minute, l'un d'entre eux leur a suggéré d'attendre que les trois autres sections locales se soient prononcées de façon à ce que «spontanément, mais ensemble», la journée d'étude se déroule avec la participation des cinq sections locales à la fois.

Au cours de cette assemblée du secteur nord-est, tous ceux qui se sont exprimés ont manifesté une préférence catégorique pour un conflit avant le 22 mai plutôt qu'après, peu importe sa légalité.

«Si on obéit à la loi fédérale, tout le monde sait qu'avec cette loi, ils peuvent retarder notre droit de grève pendant 60 jours, ou même 600 jours: ça n'en finit plus», a lancé un membre. Un autre a ajouté: «On a le choix entre une grève efficace et illégale avant les élections fédérales, et une grève plus tard, que l'on perdra légalement!»

Montréal-Ottawa: neuf jours

Ce n'est que le 6 avril que le ministère canadien du Travail aurait reçu à Ottawa le rapport du conciliateur Roland Doucet mis à la poste le 28 mars. Cette date du 6 avril sert à compter les 7 jours qui restent au ministre pour décider s'il accorde le droit de grève, ou s'il nomme un commissaire conciliateur: sa réponse doit donc être connue vendredi ou samedi.

Bell absente

La Bell ne s'est pas présentée hier aux négociations qui se poursuivaient aux bureaux montréalais du ministère, à la Cité du Havre. Un porte-parole de la compagnie a fait savoir qu'elle refusait de négocier parce que les techniciens de Québec, étaient en grève.

Enfin, en trois mois de négociation, un seul des dix chapitres que compte le projet syndical de convention a été réglé en principe; il s'agit de celui traitant des mesures disciplinaires, des griefs et de l'arbitrage.

Le STCC se rendait comme convenu à la table de négociation ce matin.



un achat unique... complet 3 pcs en pure laine

99⁹⁹

Un complet de tout dernier cri pour l'homme bien élégant... un prix exceptionnel... une occasion unique! Modèle taillé avec soin en pure laine, le tissu toujours à la fine pointe de la mode. Complet de coupe impeccable, devant droit à 2 boutons, poches à rabat et fente centre-dos. Gilet boutonné, pantalon à passants de ceinture et bande agrippante à l'intérieur. Motifs variés: fines rayures, prince-de-Galles et tons unis de bleu, brun, gris et beige dans la sélection. Tailles 36 à 46 pour convenir à la plupart des statures.

Rayon 260, au sous-sol. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno

Pour achat en personne seulement.



RABAIS \$20
manteaux tout temps polyester pour dames

79⁹⁹

Prix ord. Simpsons \$100

Manteaux 3 saisons offerts à un prix vraiment intéressant. Que dire de ce rabais avantageux! Modèle très pratique 100% polyester texture lavable et requérant peu ou pas de repassage... de cette façon, vous serez toujours prête à partir!

- A. Manteau à devant croisé, col liseré, empiècement carré au dos, manches à patte avec boutons fantaisie, ceinture nouée. Beige ou beige chameau, 8-18.
- B. Manteau à devant droit 5 boutons, manches raglan avec courroie, pli au dos, ceinture nouée. Beige ou beige chameau, Tailles petites 8-16.
- C. Manteau ample à devant droit 6 boutons, pli au dos, poches tendues et ceinture facultative. Gris ou beige chameau, 6-16.

Rayon 301, au troisième. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement

GRANDE
VENTE MAI
SIMPSONS

A partir du jeudi, 17 avril
jusqu'au lundi, 7 mai

Procurez-vous votre exemplaire bilingue de 56 pages de Simpsons. Vous profiterez d'aubaines extraordinaires pour le foyer et la famille. Commandez sans tarder en composant 842-7221 jour et nuit.



BREVETS D'INVENTION

Robic, Robic ET ASSOCIES

Marques de commerce

Dessins de fabrication en tous pays

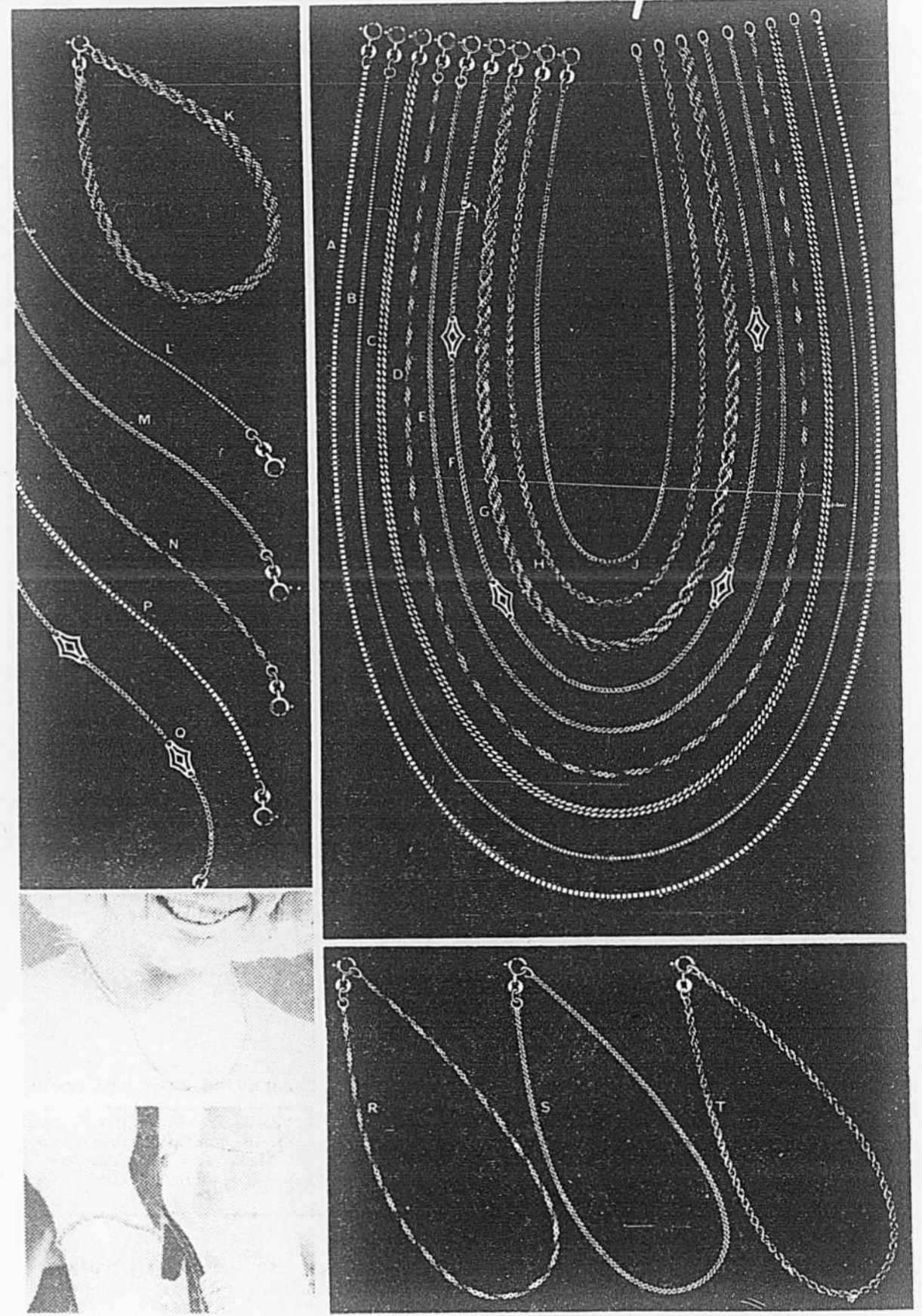
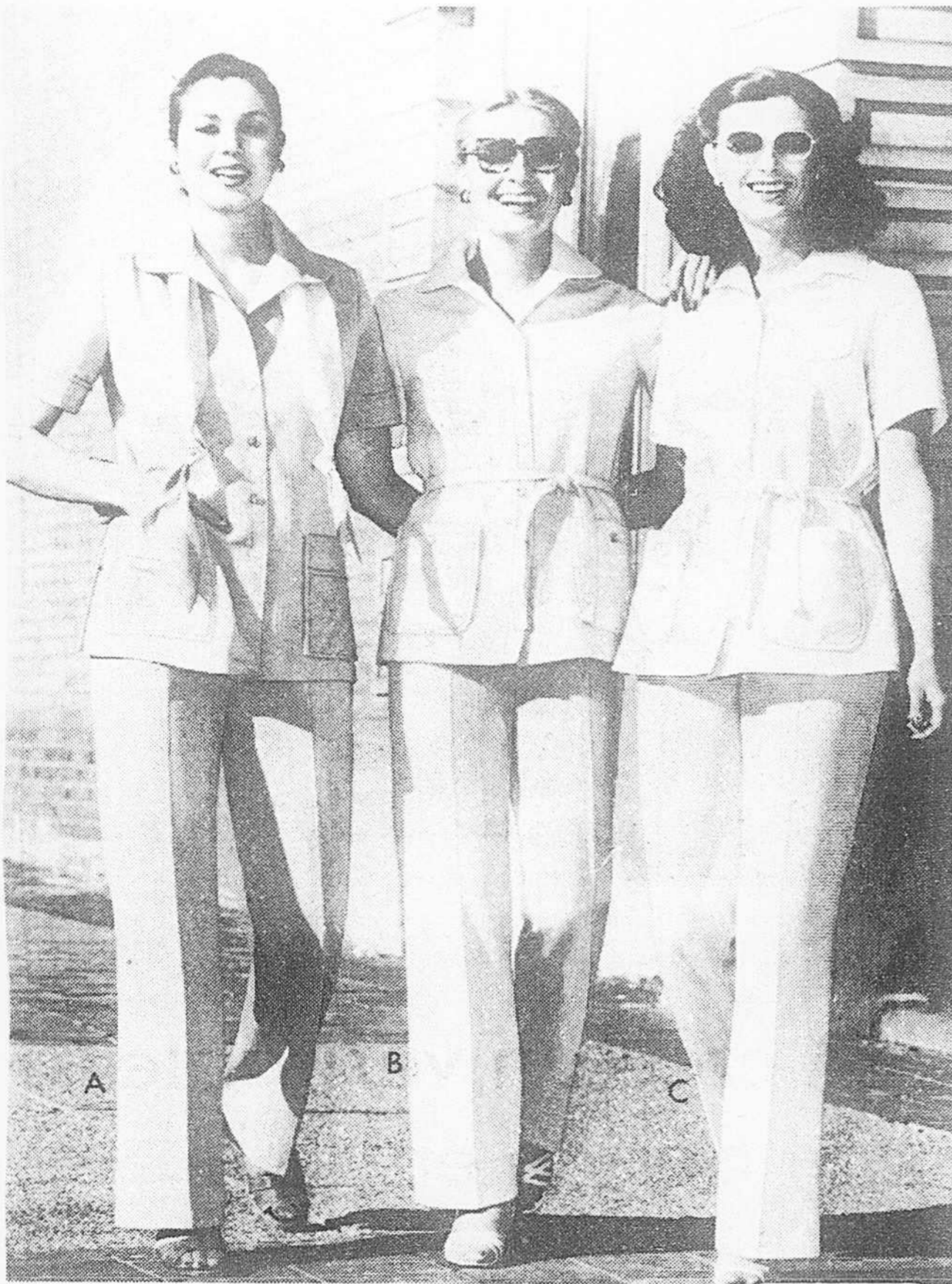
1514 McGregor, Montréal

Téléphone: 934-0272

H3G 1X3

de vraies aubaines!

SPÉCIAUX TRANS-COMPAGNIE SIMPSONS



**SENSATIONNEL!
ENS. PANTALON**
nouvelle texture, nouvelle allure

Spécial
Trans-Compagnie Simpsons

ens. 2 pcs

22⁹⁹

Ces ensembles pantalons en tricot texture 100% polyester sont toujours de mise... quelles que soient vos sorties! Se lavent bien... sont confortables... et idéals comme tenues de voyage! Notez le bas prix 22,99! Cette offre est rendue possible grâce au pouvoir d'achat groupé des 21 magasins Simpsons à travers le Canada.

N'attendez pas... commandez les vôtres aujourd'hui même!

A. Texture à rayures. Veste à manches courtes, poches plaquées, fentes latérales et ceinture nouée. Pantalon à taille élastique. Bleu poudre, beige ou jaune. Tailles 12 à 20.

B. Texture à carreaux. Veste à manches courtes, boutons devant, poches plaquées, boutons fantaisie, ceinture nouée. Pantalon assorti, taille élastique. Bleu poudre, beige ou vert. Tailles 12 à 20.

C. Texture à pois. Veste boutonnée devant, manches courtes, poches plaquées à boutons fantaisie, ceinture nouée. Pantalon assorti, taille élastique. Tons sur tons: corail tendre ou bleu poudre. Tailles 12 à 20.

Rayon 614, au sous-sol. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Rabais 40%! Chaînes pour cheville, gourmettes en or 14K

Une collection unique et précieuse d'adorables bijoux! Chaînes, gourmettes et chaînes pour cheville... tous en or brillant 14K. Grâce au pouvoir d'achat groupé des 21 magasins Simpsons à travers le Canada, ces parures «dorées» vous sont offertes à 40% de rabais!

Chaînes	Prix ord. Simpsons	Spécial Trans-Compagnie
A. Maillon carré moyen, 15"	\$102	61²⁰
18"	109.50	65⁷⁰
20"	\$115	69
B. Fin maillon carré, 15"	59.50	35⁷⁰
18"	\$69	41⁴⁰
C. Fin maillon coupe biseautée, 18"	148.50	89¹⁰
20"	164.50	98⁷⁰
D. Serpentin torsadé, 16"	43.50	26¹⁰
E. Fin serpent plat, 15"	\$41	24⁶⁰
F. Fin maillon à losanges, 15"	53.50	32¹⁰
G. Sautoir, 18"	\$214	128⁴⁰
H. Fin sautoir, 15"	\$31	18⁶⁰
J. Fin maillon, 14"	18.50	11¹⁰
Gourmettes (env. 7¼")		
K. Sautoir	\$90	54
L. Fin maillon carré	\$25	15
M. Serpentin plat	\$25	15
N. Serpentin torsadé	24.50	14⁷⁰
P. Maillon carré moyen	\$55	33
Q. Fin maillon à losanges	\$35	21
Chaînes pour chevilles (env. 9¼")		
R. Serpentin torsadé	\$29	17⁴⁰
S. Serpentin plat	28.50	17¹⁰
T. Fin sautoir	22.50	13⁵⁰

Rayon 227, au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

ERRATA

Veuillez prendre note des corrections suivantes des annonces Simpsons parues dans ce journal aux dates suivantes:

Mercredi 4 avril, 1979.

Page A20 — article P. Ens. poids/haltères pour juniors. La description n'est pas exacte. Elle devrait se lire: ens. comprenant barre 34" avec embouts, 4 colliers et 4 disques vinyle de 5 lb.

Mardi 10 avril, 1979

Page A20 — article G. Le prix des patins à roulettes devrait se lire 69.95. Les patins à roulettes pour dames ne seront pas en stock à cause d'un délai imprévu. Veuillez attendre un délai de 10 jours pour la livraison.

Venez, écrivez...
ou composez
842-7221
jour et nuit



Simpsons
pense à vous!
Pensez à
Simpsons